

# Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE  
DU PREMIER TRIMESTRE

## NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. À l'échelle de la société, nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales.

Composé d'actifs d'énergie renouvelable, notre portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, qui représente plus de 97 % de nos activités, regroupe une puissance d'exploitation d'environ 32 500 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 93 000 GWh, auquel s'ajoute un portefeuille de projets en développement d'environ 157 000 MW.

Le tableau suivant présente notre portefeuille au 31 mars 2024 :

	Réseaux hydro-graphiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT <sup>1</sup> (GWh)	Capacité de stockage (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis <sup>2</sup> .....	30	140	2 935	11 963	2 559
Canada .....	19	33	1 361	5 178	1 261
	49	173	4 296	17 141	3 820
Colombie <sup>3</sup> .....	11	22	3 053	16 143	3 703
Brésil .....	27	43	940	4 811	—
	87	238	8 289	38 095	7 523
Énergie éolienne <sup>4</sup>					
Amérique du Nord .....	—	55	6 830	21 872	—
Europe <sup>5</sup> .....	—	56	1 432	3 309	—
Brésil .....	—	37	890	3 949	—
Asie .....	—	33	1 874	5 534	—
	—	181	11 026	34 664	—
Énergie solaire destinée aux réseaux publics <sup>6</sup> .....	—	220	7 119	15 578	—
Production décentralisée et stockage <sup>7, 8</sup> .....	2	6 925	5 677	3 630	5 220
<b>Total des énergies renouvelables</b>	<b>89</b>	<b>7 564</b>	<b>32 111</b>	<b>91 967</b>	<b>12 743</b>

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend quatre centrales de stockage par batteries (50 MW) en Amérique du Nord.

<sup>3)</sup> Comprend deux centrales éoliennes (32 MW) et cinq centrales solaires (100 MW) en Colombie.

<sup>4)</sup> Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie éolienne de 303 MW ayant une MLT de 742 GWh dans notre secteur des solutions durables.

<sup>5)</sup> Comprend un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 67 MW qui a été présenté à titre d'actif détenu en vue de la vente.

<sup>6)</sup> Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie solaire de 118 MW ayant une MLT de 243 GWh dans notre secteur des solutions durables.

<sup>7)</sup> Comprend une centrale de stockage par batteries (10 MW) en Amérique du Nord.

<sup>8)</sup> Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW) et des centrales de stockage par pompage en Amérique du Nord (633 MW) et en Europe (2 088 MW).

Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers la carboneutralité au moyen de technologies émergentes bien établies qui nécessitent des capitaux pour croître, ainsi que dans des entreprises où, à notre avis, nous pourrions mettre

à profit notre accès aux capitaux et aux partenariats pour accélérer notre croissance. Ce portefeuille comprend notre participation dans Westinghouse (entreprise mondiale spécialisée dans les services nucléaires de premier plan) ainsi que des participations dans des actifs de captage et de stockage de carbone (« CSC ») en exploitation totalisant 57 000 tonnes métriques par année (« kMt/a »), des actifs de production de gaz naturel renouvelable (« GNR ») de source agricole ayant une capacité de production annuelle de 3 millions de millions métriques d'unités thermiques britanniques (« MMBtu »), et plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés par an. Notre portefeuille de projets de solutions durables comprend des possibilités d'investissement dans des projets additionnels de CSC d'une capacité de 16 millions de tonnes métriques par année (« MMt/a »), 1,6 million de tonnes de matériaux recyclés, une capacité de production d'environ 3,5 millions de MMBtu de GNR et une capacité annuelle de fabrication de panneaux solaires pouvant produire jusqu'à 3 000 MW.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 31 mars 2024 :

<b>PRODUCTION (GWh)<sup>1</sup></b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>Total</b>
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis .....	3 402	3 469	2 171	2 921	11 963
Canada .....	1 235	1 489	1 236	1 218	5 178
	4 637	4 958	3 407	4 139	17 141
Colombie <sup>2</sup> .....	3 697	4 048	3 944	4 454	16 143
Brésil .....	1 183	1 198	1 214	1 216	4 811
	9 517	10 204	8 565	9 809	38 095
Énergie éolienne <sup>3</sup> .....	8 920	8 840	7 809	9 095	34 664
Énergie solaire destinée aux réseaux publics ...	3 346	4 425	4 558	3 249	15 578
Production décentralisée et stockage	820	1 058	1 005	747	3 630
<b>Total</b> .....	<b>22 603</b>	<b>24 527</b>	<b>21 937</b>	<b>22 900</b>	<b>91 967</b>

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend deux centrales éoliennes (174 GWh) et cinq centrales solaires (248 GWh) en Colombie.

<sup>3)</sup> Comprend un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 231 GWh qui a été présenté à titre d'actif détenu en vue de la vente.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille au **prorata** et pour chaque trimestre au 31 mars 2024 :

<b>PRODUCTION (GWh)<sup>1</sup></b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>Total</b>
<b>Hydroélectricité</b>					
<b>Amérique du Nord</b>					
États-Unis .....	2 224	2 359	1 466	1 950	7 999
Canada .....	1 010	1 210	980	959	4 159
	3 234	3 569	2 446	2 909	12 158
Colombie <sup>2, 3</sup> .....	843	922	900	1 016	3 681
Brésil .....	1 008	1 020	1 034	1 035	4 097
	5 085	5 511	4 380	4 960	19 936
Énergie éolienne <sup>4</sup> .....	2 500	2 415	2 120	2 554	9 589
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	862	1 240	1 302	839	4 243
Production décentralisée .....	225	323	309	204	1 061
<b>Total</b> .....	<b>8 672</b>	<b>9 489</b>	<b>8 111</b>	<b>8 557</b>	<b>34 829</b>

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend deux centrales éoliennes (41 GWh) en Colombie.

<sup>3)</sup> Comprend cinq centrales solaires (57 GWh) en Colombie.

<sup>4)</sup> Comprend un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 58 GWh qui a été présenté à titre d'actif détenu en vue de la vente.

#### **Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS**

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport intermédiaire. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

# Lettre aux porteurs de parts

L'exercice a connu un excellent départ grâce à l'avancement d'initiatives de croissance et de développement, et nos résultats financiers sont le reflet d'une entreprise dont les activités ne cessent de gagner en diversification et en durabilité.

À une époque où la demande d'énergie propre continue de s'accroître à la suite de la transition de l'économie mondiale vers le numérique, nous nous trouvons en bonne position pour en tirer parti, compte tenu de nos capacités uniques et de notre excellente réputation de fournisseur de solutions d'énergie propre d'envergure.

Notre portefeuille d'occasions de croissance attrayantes est plus solide que jamais, compte tenu de notre accès à des capitaux importants, de la vigueur de nos activités d'exploitation et de la conjoncture du marché, où les contreparties ne sont pas toutes nécessairement bien positionnées, ce qui nous offre un terrain fertile pour de nouveaux investissements. Parallèlement, nous observons une demande solide d'actifs sans risque, propice à l'établissement d'un marché favorable au recyclage de capitaux à des rendements avantageux.

Voici les faits saillants de l'exercice :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 296 millions \$, ou 0,45 \$ par part, soit une augmentation de 8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces résultats solides font foi de la capacité importante de nos ressources hydroélectriques et des retombées de nos activités de développement et de croissance. Grâce à ces résultats, nous sommes en bonne posture pour atteindre, voire dépasser, notre objectif de croissance de 10 % en matière de fonds provenant des activités par part pour l'exercice.
- Nous avons poursuivi l'avancement des priorités commerciales en obtenant des contrats visant à fournir une production d'environ 5 200 gigawattheures de plus par année et en établissant un accord historique avec Microsoft visant à fournir une capacité d'énergie renouvelable supplémentaire de plus de 10 500 mégawatts entre 2026 et 2030.
- Nous avons fait progresser nos activités de développement au cours du trimestre et prévoyons ajouter des capacités de production d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 7 000 mégawatts au cours de l'exercice.
- Nous avons fait progresser nos activités de recyclage des capitaux, qui devraient dégager un produit d'environ 3 milliards \$ (montant net d'environ 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) au cours de l'exercice à des rendements avantageux.
- Nous avons solidifié notre bilan en contractant des financements d'environ 6 milliards \$, ce qui nous a permis de terminer le trimestre avec des liquidités disponibles s'élevant à 4,4 milliards \$ que nous pourrions déployer dans un contexte d'investissement hautement attrayant.

## **Nous contribuons à la transformation numérique de l'économie mondiale à titre de premier fournisseur d'énergie propre**

Alors que l'accélération des tendances mondiales de l'infonuagique, de la transformation numérique et de l'adoption de l'IA continue d'entraîner l'augmentation considérable de la demande d'électricité, nous sommes privilégiés d'être un catalyseur de premier plan de l'une des plus importantes tendances de croissance de l'histoire récente.

La demande à l'égard de l'infonuagique et de l'IA pousse les entreprises technologiques de pointe à accroître les investissements dans ces domaines. Or, pour fournir ces produits, il est impératif de disposer de la puissance informatique et électrique nécessaire. Néanmoins, les infrastructures énergétiques existantes ne suffiront pas à la tâche, ce qui place l'approvisionnement en sources supplémentaires d'énergie renouvelable durable d'envergure sur le chemin critique vers la croissance de ces entreprises.

En mai, nous avons conclu un accord-cadre historique avec Microsoft en matière d'énergie renouvelable qui nous a permis d'approfondir notre partenariat stratégique, aux termes duquel nous prévoyons fournir une capacité d'énergie renouvelable de plus de 10 500 mégawatts aux États-Unis et en Europe entre 2026 et 2030.

Premier accord de ce genre, qui représente presque huit fois la taille de la plus importante convention d'achat d'électricité (CAÉ) jamais conclue avec une société, cet accord permettra à Microsoft de faire croître ses centres de données et d'investir dans les services infonuagiques alimentés par l'IA. L'accord nous place en bonne position pour lui fournir au-delà de 7 000 mégawatts supplémentaires par année jusqu'à la fin de la décennie.

Il existe d'autres possibilités de partenariat avec Microsoft, avec qui nous avons déjà convenu de livrer des projets d'une puissance de près de 1 000 mégawatts jusqu'en 2025. L'accord comprend des dispositions visant à en augmenter l'ampleur, soit en fournissant une capacité d'énergie renouvelable supplémentaire aux États-Unis et en Europe, ainsi qu'en Asie-Pacifique, en Inde et en Amérique du Sud.

Ce partenariat témoigne de l'unicité de nos produits, renforcée par notre accès à des capitaux importants et par la crédibilité de notre capacité d'offrir des solutions d'énergie propre d'envergure grâce à notre vaste portefeuille de projets en développement à un stade avancé, qui disposent des installations d'interconnexion et des permis nécessaires sur de nombreux marchés de centres de données de premier plan à l'échelle mondiale.

Ce partenariat étant le premier de ce genre en raison de l'envergure considérable des investissements requis pour répondre à la croissance de la demande d'électricité, nous estimons que nous sommes particulièrement bien placés pour devenir un catalyseur de croissance de premier plan auprès des plus grands acteurs technologiques grâce à des arrangements similaires. Notre accès à des capitaux importants, la taille de notre portefeuille de projets en développement et notre capacité à mettre en service simultanément plusieurs actifs d'une puissance considérable pour répondre à la demande nous permettent de nous démarquer en tant que partenaire.

En outre, nous avons toutes les qualifications requises pour offrir des solutions personnalisées afin de répondre aux besoins de nos clients. Notre capacité à fournir des solutions d'énergie propre d'envergure en tout temps grâce à notre grand portefeuille d'actifs hydroélectriques, à nos services nucléaires de pointe et à d'autres solutions de production d'énergie renouvelable issues d'une grande variété de technologies nous permet d'offrir des services qui se démarquent, ce qui se traduit en possibilités favorables de négociation de contrats.

## **Notre portefeuille de croissance est plus solide que jamais**

Dans un avenir prévisible, les capitaux devant être investis dans les énergies renouvelables dépasseront les capitaux disponibles. La demande d'électricité atteint de nouveaux sommets en raison de la croissance de la transformation numérique et de l'électrification. En outre, les énergies renouvelables, la forme de production d'électricité en vrac la plus abordable dans la plupart des régions et des pays à l'heure actuelle, permettront d'atteindre les objectifs de carboneutralité et figurent parmi les formes de production les plus susceptibles de répondre aux besoins qu'entraîne cette croissance.

En 2023, alors que les nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable avaient augmenté de 50 % à l'échelle mondiale par rapport à celles de l'exercice précédent, les promoteurs et les exploitants de projets d'énergie renouvelable qui n'étaient pas prêts à une hausse des taux d'intérêt ou qui ne sont pas parvenus à surmonter les obstacles de chaîne d'approvisionnement ont vu leurs modèles d'affaires ébranlés. Cette situation nous a fourni la possibilité d'investir afin de créer de la valeur. Grâce à nos activités, qui demeurent à l'abri de ces embûches, nous sommes parvenus à un point d'équilibre entre les capitaux et les possibilités dans le domaine de l'énergie propre.

Notre accès à des capitaux d'envergure nous permet de saisir des occasions à grande échelle dans un contexte de rareté de partenaires viables où les rendements ajustés au risque pourraient assurément se révéler très intéressants. Souvent, les grandes entreprises parviennent à attirer de solides équipes de direction et ont accès à des possibilités de croissances inhérentes qui, combinées à nos capitaux et nos capacités, permettent d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire que d'autres ne sauraient produire. Nous nous réjouissons de la possibilité d'acquérir des sociétés et des plateformes d'envergure sur des marchés attrayants grâce auxquelles nous pouvons faire valoir nos avantages par rapport à ceux de la concurrence.

En outre, nous sommes en mesure de tirer parti de l'expertise de nos équipes de placements mondiaux et de nos capacités d'exploitation afin de pénétrer de nouveaux marchés de façon stratégique, ce qui nous permet d'envisager une grande variété de possibilités.

Jusqu'à présent au cours de l'exercice, nous avons veillé à l'avancement de plusieurs occasions de croissance qui, une fois conclues, renforceront notre puissance d'exploitation et la croissance à très court terme de notre portefeuille de projets en développement. Compte tenu de l'état actuel de notre portefeuille, nous prévoyons avec optimisme que le déploiement de notre capital s'accélénera tout au long de l'exercice.

À la lumière des conditions des marchés publics et de notre grande confiance dans la valeur intrinsèque de notre entreprise, nous avons affecté des capitaux au rachat de nos parts au cours du trimestre. Au cours des neuf derniers mois, nous avons racheté plus de 4 millions de parts dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans l'avenir, nous continuerons d'investir des capitaux afin de dégager les meilleurs rendements ajustés au risque possible et nous demeurons convaincus que nous continuerons à créer de la valeur significative pour nos investisseurs.

## Résultats d'exploitation

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 296 millions \$, ou 0,45 \$ par part, soit une augmentation de 8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, notamment grâce à la diversification de nos actifs en exploitation et à l'apport de nos activités de croissance et de développement.

Nos actifs hydroélectriques continuent d'afficher des flux de trésorerie solides grâce à la diversification de nos actifs, à nos CAÉ assorties de clauses d'indexation sur l'inflation et à notre capacité à obtenir des prix d'électricité soutenus. Les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 193 millions \$ en raison de l'excellence de nos ressources hydroélectriques, qui s'est traduite par une production représentant 105 % de la moyenne à long terme, et de prix tout compris soutenus.

Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 148 millions \$ grâce à des acquisitions que nous avons récemment conclues et à la mise en service de nouveaux projets. Nous continuons d'assurer notre développement, de diversifier nos activités et de réduire la volatilité d'un trimestre à l'autre.

Notre secteur énergie décentralisée et stockage et notre secteur solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 67 millions \$. Nous avons poursuivi l'expansion de nos activités de production décentralisée en tirant profit de la forte croissance de notre carnet de projets que nous prévoyons mettre en service au cours des prochaines années, et nous avons bénéficié de l'acquisition de Westinghouse, qui continue de dégager de solides rendements.

## État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure robuste grâce aux liquidités disponibles de 4,4 milliards \$, ce qui nous permet d'investir des capitaux considérables dans notre croissance.

Au cours du trimestre, nous avons renforcé notre situation financière en contractant des financements de près de 6 milliards \$. Au constat de la vigueur des marchés de financement mondiaux, nous nous sommes affairés à prolonger les échéances à un prix intéressant afin de tirer parti de taux se situant près d'un plancher historique.

En janvier, nous avons émis des billets de 30 ans à 5,3 % d'une valeur de 400 millions \$ CA et nous avons prolongé les échéances de la dette de manière significative. Plus tard au cours du trimestre, nous avons émis des billets subordonnés perpétuels à taux fixe d'une valeur de 150 millions \$, dont le produit a servi à refinancer des actions privilégiées en circulation qui devaient être révisées au début d'avril. Les nouveaux billets sont 70 points de base moins chers que les actions privilégiées en circulation à taux révisé que nous avons rachetées, ce qui nous permettra d'épargner près de 5 millions \$ au cours des cinq prochaines années.

Le marché du type adéquat d'actifs d'énergie renouvelable continue de se développer, les perspectives en matière de taux d'intérêt s'étant stabilisées. Notre vaste portefeuille en pleine croissance d'actifs en exploitation visés par contrat assortis de financements sans recours à taux fixe et notre portefeuille de projets pratiquement sans risque font l'objet d'une forte demande de la part des acheteurs de capitaux à faible coût. Nous avons la chance d'avoir lancé un important portefeuille de vente d'actifs dans cette conjoncture propice et nous veillons à son bon développement. Dans l'ensemble, nous visons à dégager un produit de 3 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) au cours de l'exercice à des rendements avantageux.

## Perspectives

Nous sommes ravis des perspectives de notre entreprise et demeurons déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs. Nous maintiendrons notre approche disciplinée tout en œuvrant à tirer parti des occasions qu'offre la conjoncture actuelle.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible. C'est avec plaisir que nous vous tiendrons au courant de nos progrès tout au long de l'exercice.

Cordialement,

Le chef de la direction,



Connor Teskey

Le 3 mai 2024

## NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées, « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables diversifiés employant de multiples technologies.

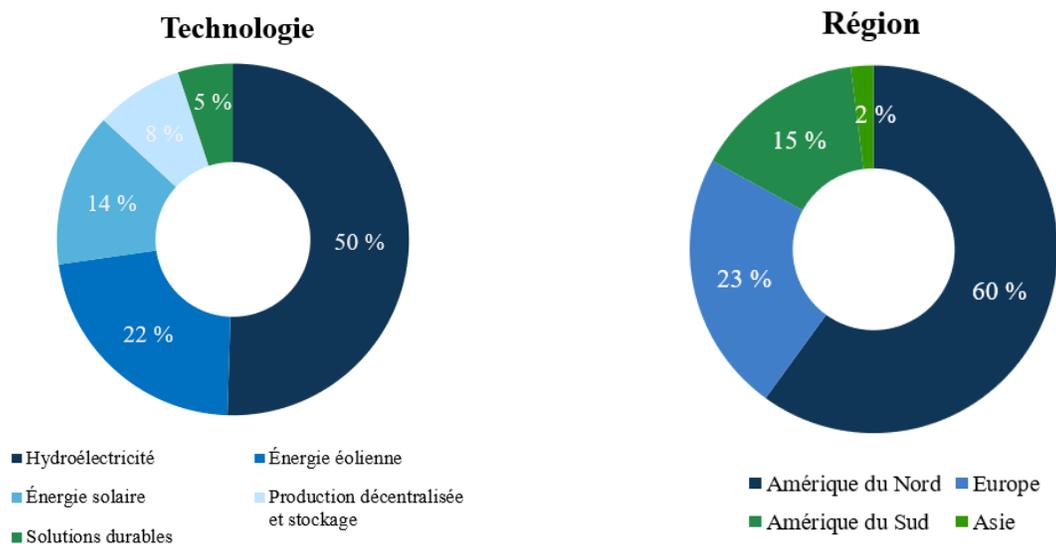
Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale et notre expérience pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur ou pour mettre ces actifs en service et générer des flux de trésorerie additionnels pour notre Société.

***Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation.*** Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 23 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et d'actifs liés aux solutions durables. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 4 770 employés chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé). Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables se composant d'actifs et d'entreprises, qui favorisent la transition vers la carboneutralité et qui nous permettent de tirer parti de notre accès aux capitaux et de nos partenariats afin d'accélérer la croissance de nos activités, et de catégories d'actifs de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour effectuer ultérieurement, grâce à nos investissements initiaux, des investissements d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir. D'autres possibilités de transformation de l'énergie proviennent aussi de notre portefeuille de solutions durables, qui comprend des investissements dans des sociétés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au déploiement d'énergies renouvelables traditionnelles.

Notre portefeuille d'actifs diversifiés à l'échelle mondiale nous permet de réduire la variabilité des ressources et d'améliorer la constance de nos flux de trésorerie. Notre croissance interne et nos acquisitions sont habituellement réalisées par l'intermédiaire du fonds privé de Brookfield et, par conséquent, les activités au prorata d'Énergie Brookfield continueront à se diversifier, mais demeureront principalement axées sur nos centrales d'hydroélectricité de grande qualité.

Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable est composé de centrales d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de production décentralisée et d'autres actifs de stockage en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie, et totalise une puissance installée d'environ 32 500 mégawatts et un portefeuille de projets en développement d'environ 157 000 mégawatts. Notre portefeuille d'actifs de solutions durables comprend notre participation dans Westinghouse (entreprise mondiale spécialisée dans les services nucléaires de premier plan), ainsi qu'un investissement dans un portefeuille d'actifs en exploitation de CSC en exploitation totalisant une puissance de 57 kMt/a, des actifs de production de GNR de source agricole ayant une capacité de production annuelle de 3 millions MMBtu, et plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés par an. Notre portefeuille de projets en développement durable comprend une capacité de CSC de 16 MMT/a, une production annuelle de 3,5 millions de MMBtu de GNR, une capacité annuelle de 1,6 million de tonnes de matériaux recyclés et une capacité annuelle de fabrication de panneaux solaires pouvant produire jusqu'à 3 000 MW.

Les graphiques ci-après présentent les fonds provenant des activités normalisés au prorata<sup>1</sup> :



<sup>1)</sup> Les chiffres sont fondés sur les fonds provenant des activités normalisés des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

**Aider à l'accélération et à la stabilité de la décarbonation des réseaux électriques.** Les changements climatiques et la sécurité énergétique sont considérés comme deux des enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la sécurité des collectivités et pour notre prospérité économique et commune. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonée. Nous croyons que notre envergure et notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement nous positionnent favorablement pour travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises afin de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

**Profil financier solide et stratégie de financement prudente.** Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou considérée selon des mesures de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 14 %, et environ 90 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 12 ans et 12 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est effectivement à un taux fixe, et seulement 7 % de notre dette contractée à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 31 mars 2024, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de plus de 4,4 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

**La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit.** Énergie Brookfield emploie environ 4 770 exploitants chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé) et près de 120 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expérience en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans. Nous continuons à faire avancer nos activités de développement en élargissant notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable d'environ 157 000 MW et en améliorant les services de décarbonation que nous offrons à nos clients par la mise en œuvre de solutions durables, notamment des possibilités d'investissement supplémentaires dans des projets de CSC d'une capacité de 16 MMT/a, 1,6 million de tonnes de matériaux recyclés, une capacité de production annuelle d'environ 3,5 millions de MMBtu de GNR et une capacité annuelle de fabrication de panneaux solaires pouvant produire 3 000 MW. Nos capacités d'exploitation et de développement combinées à notre portefeuille de croissance nous distinguent de plus en plus à titre de partenaire de choix pour les acheteurs d'énergie propre et les sociétés à la recherche de solutions de décarbonation, ce qui stimule la croissance de nos activités.

**Portefeuille diversifié et de grande qualité d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables.** Énergie Brookfield possède un portefeuille complémentaire de centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires destinées aux réseaux publics et d'autres actifs de solutions durables, notamment d'énergie solaire et d'accumulation décentralisée :

- **Hydroélectricité.** À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan, car elle produit l'énergie la plus propre et écologique qui soit pendant la plus longue durée de vie et moyennant les plus faibles coûts d'exploitation qui soient. Les centrales hydroélectriques affichent des marges de trésorerie élevées avec une capacité d'accumulation permettant de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour.
- **Énergie éolienne et énergie solaire.** Nos centrales d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et de production décentralisée nous offrent une exposition à deux secteurs d'énergies renouvelables qui connaissent la plus forte croissance, des marges de trésorerie élevées ainsi que des fonctionnalités diversifiées et adaptables, comme la production décentralisée, et elles n'engendrent aucun coût de combustible. L'énergie éolienne et l'énergie solaire se positionnent dorénavant parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses sur le marché.
- **Accumulation d'énergie et solutions durables.** Nos centrales d'accumulation nous permettent d'offrir des services essentiels et une production sur demande aux réseaux d'électricité des marchés où elles sont situées. Nos autres actifs de solutions durables, notamment de captage du carbone, aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité.

Grâce à notre envergure, à notre diversité et à la qualité de nos actifs, nous nous sommes taillé une place concurrentielle par rapport aux autres sociétés d'énergie renouvelable et de transition climatique. Notre vaste portefeuille de projets de développement et les occasions distinctives à notre portée offrent une valeur de rareté considérable et un grand potentiel de croissance à nos investisseurs.

**Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie et un profil de distribution à long terme attrayant.** Nous nous concentrons sur la distribution stable et durable avec une croissance notable se situant entre 5 % et 9 % par année, quels que soient les cycles de marché, des activités en cours et de nouveaux investissements. Nous sommes entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, étant donné l'inclusion dans la quasi-totalité de nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement potentiel des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement qui dégageront des rendements supérieurs. Pour compléter cette croissance interne, nous concluons des acquisitions en tirant parti de l'équipe de Brookfield, composée de plus de 100 professionnels en investissement à l'échelle mondiale qui se consacrent à la recherche et à la réalisation d'acquisitions relatives qui se présentent.

***Stratégie d'investissement rigoureuse et à contre-courant.*** Notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital.

***Approche prudente en matière de développement et de gestion d'actifs.*** Nous adoptons une approche prudente en matière de développement et de gestion d'actifs dans le cadre de laquelle nous cherchons à éliminer ce que nous appelons le « risque de corrélation » avant d'engager des capitaux importants. Pour ce faire, nous cherchons à obtenir du financement et à conclure des ententes avec les clients ainsi que des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction simultanément afin d'avoir une bonne visibilité des flux de trésorerie et de pouvoir fixer nos rendements cibles. Dans la mesure du possible, nous cherchons à obtenir du financement à taux fixe, à conclure des ententes avec les clients indexées sur l'inflation et des contrats de construction complets afin de réduire l'incertitude au minimum.

# Rapport de gestion

## pour le trimestre clos le 31 mars 2024

---

Le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2024 a été préparé en date du 3 mai 2024. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Reinsurance et leurs parties liées.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et des actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>), ainsi que sur le site Web de la SEC ([www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml)), et celui de SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).

## Présentation du rapport de gestion

<b>PARTIE 1 – Faits saillants du premier trimestre de 2024</b>	16	<b>PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)</b>	
<b>PARTIE 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées</b>	19	Dépenses d’investissement	41
<b>PARTIE 3 – Informations financières consolidées supplémentaires</b>	21	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	42
Résumé des états consolidés de la situation financière	21	Actions, billets et parts en circulation	44
Transactions entre parties liées	22	Dividendes et distributions	45
Capitaux propres	25	Obligations contractuelles	45
<b>PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata</b>	27	Informations financières supplémentaires	45
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 31 mars	27	Accords hors état de la situation financière	46
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	33	<b>PARTIE 6 – Principales informations trimestrielles</b>	47
Profil des contrats	36	Sommaire des résultats trimestriels historiques	47
<b>PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement</b>	38	<b>PARTIE 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes</b>	48
Structure du capital et liquidités disponibles	38	<b>PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement</b>	50
Emprunts	40	<b>PARTIE 9 – Mise en garde</b>	56

# PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
<b>Informations financières choisies</b>		
Produits .....	1 492 \$	1 331 \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts <sup>1</sup> .....	(120)	(32)
Perte de base et diluée par part de société en commandite <sup>2</sup> .....	(0,23)	(0,09)
BAIIA ajusté au prorata <sup>3</sup> .....	575	559
Fonds provenant des activités <sup>3</sup> .....	296	275
Fonds provenant des activités par part <sup>3,4</sup> .....	0,45	0,43
Distribution par part de société en commandite .....	0,36	0,34
<b>Information sur l'exploitation</b>		
Puissance (MW) .....	33 640	25 718
Production totale (GWh)		
Production moyenne à long terme .....	22 513	17 550
Production réelle.....	20 300	19 030
Production au prorata (GWh)		
Production réelle.....	8 461	8 240
<sup>1)</sup> Comprend une perte de 67 millions \$ attribuable aux capitaux propres des commanditaires, une perte de 41 millions \$ attribuable aux actions échangeables de BEPC, une perte de 45 millions \$ attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, et un résultat de 33 millions \$ attribuable à la participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.		
<sup>2)</sup> Le nombre moyen de parts de société en commandite pour le trimestre clos le 31 mars 2024 s'est établi à 286,8 millions (275,4 millions en 2023).		
<sup>3)</sup> Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 9 – Mise en garde ».		
<sup>4)</sup> Le nombre moyen de parts en circulation pour le trimestre clos le 31 mars 2024 s'est établi à 664,9 millions (646,0 millions en 2023) comprenant les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.		

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	<b>31 mars 2024</b>	31 décembre 2023
<b>Situation de trésorerie et sources de financement</b>		
Liquidités disponibles .....	<b>4 437 \$</b>	4 121 \$
Ratio d'endettement – société mère .....	<b>14 %</b>	12 %
Ratio d'endettement – consolidé .....	<b>40 %</b>	40 %
Emprunts sans recours – consolidé .....	<b>90 %</b>	91 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt fixe au prorata <sup>1</sup> .....	<b>95 %</b>	96 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette .....	<b>12 ans</b>	10 ans
Taux d'intérêt moyen .....	<b>4,4 %</b>	4,3 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette .....	<b>12 ans</b>	12 ans
Taux d'intérêt moyen .....	<b>5,4 %</b>	5,4 %

<sup>1)</sup> L'exposition totale aux taux variables est de 12 % (12 % en 2023) dont 7 % (8 % en 2023) se rapportent aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

## Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 296 millions \$, ou 0,45 \$ par part, soit une augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport provenant de la croissance, notamment des acquisitions ainsi que des nouveaux projets en développement d'une puissance d'environ 4 200 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois;
- la vigueur des prix réalisés au sein de la majorité de notre portefeuille à l'échelle mondiale;
- la forte disponibilité des actifs à l'échelle de notre portefeuille.

Compte tenu de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits et des pertes de change et sur les dérivés et d'autres éléments, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 120 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

Nous visons toujours à être le partenaire de choix pour l'approvisionnement en énergie :

- Nous avons conclu un accord-cadre historique avec Microsoft en matière d'énergie renouvelable, ce qui nous permet d'approfondir notre partenariat stratégique, aux termes duquel nous prévoyons fournir une capacité d'énergie renouvelable de plus de 10 500 MW aux États-Unis et en Europe entre 2026 et 2030.
  - Premier accord de ce genre, qui représente presque huit fois la taille de la CAÉ la plus importante jamais conclue avec une société, cet accord-cadre permettra à Microsoft de faire croître ses centres de données et d'investir dans les services infonuagiques alimentés par l'IA.
  - Cet accord nous place en bonne position pour fournir au-delà de 7 000 MW supplémentaires de nouvelle capacité par année jusqu'à la fin de la décennie.
  - Il existe d'autres possibilités de partenariat avec Microsoft, avec qui nous avons déjà convenu de livrer des projets d'une puissance de près de 1 000 MW jusqu'en 2025.
  - L'accord comprend des dispositions visant à en augmenter l'ampleur, soit en fournissant une capacité d'énergie renouvelable supplémentaire aux États-Unis et en Europe, ainsi qu'en Asie-Pacifique, en Inde et en Amérique du Sud.
- Nous avons fait progresser nos priorités d'affaires, notamment en concluant des contrats visant à fournir une capacité d'environ 5 200 gigawatts heures par année, en plus de l'annonce du partenariat avec Microsoft.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Notre bilan de premier ordre, assorti d'une note de crédit BBB+ de première qualité et d'un accès à différentes sources de financement, continue de nous distinguer sur le marché et de nous permettre de tirer parti des occasions d'investir lorsque les capitaux se font rares.

- Notre situation financière demeure solide grâce à des liquidités disponibles de 4,4 milliards \$, ce qui nous permet d'investir d'importants capitaux dans la croissance.
- Nous avons renforcé davantage notre bilan au cours du trimestre en concluant des financements avoisinant les 6 milliards \$.
- Conformément à notre stratégie visant l'émission progressive de titres de créance d'entreprise à mesure que nos flux de trésorerie augmentent, nous avons émis des billets à moyen terme à 30 ans à 5,3 % d'une valeur en capital de 400 millions \$ CA et nous avons prolongé les échéances de la dette de façon significative.
- Nous avons émis des billets perpétuels à taux fixe d'une valeur de 150 millions \$, dont le produit est utilisé pour refinancer les actions privilégiées en circulation qui seront révisées en avril. Le taux des billets récemment émis est inférieur de 70 points de base à ceux du taux de révision des parts privilégiées en circulation que nous avons rachetées, ce qui nous permettra d'économiser près de 5 millions \$ sur les cinq prochaines années.
- Nous avons fait progresser nos activités de recyclage d'actifs qui, selon nos prévisions, généreront des produits de près de 3 milliards \$ (montant net d'environ 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) à des rendements avantageux.

## Croissance et développement

Nous avons fait progresser de nombreuses initiatives de croissance au cours du trimestre qui, une fois réalisées, augmenteront notre capacité d'exploitation et accéléreront la croissance à très court terme de notre portefeuille de projets en développement et, grâce aux accords en perspective, nous croyons que nos investissements s'accéléreront pendant l'exercice.

Nous avons continué à faire progresser nos activités de développement au cours du trimestre et prévoyons ajouter une nouvelle capacité d'énergie renouvelable d'environ 7 000 MW au cours de l'exercice.

Compte tenu de la conjoncture actuelle des marchés publics et notre grande confiance dans la valeur intrinsèque de notre entreprise, nous avons affecté du capital au rachat de nos parts au cours du trimestre. Au cours des neuf derniers mois, nous avons racheté plus de 4 millions de parts dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

## PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Produits.....	1 492 \$	1 331 \$
Coûts d'exploitation directs.....	(634)	(401)
Coûts de service de gestion.....	(45)	(57)
Charge d'intérêts.....	(476)	(394)
Charge d'amortissement.....	(502)	(429)
Charge d'impôt.....	(14)	(24)
Résultat net.....	(70) \$	177 \$
	Taux de change moyen pour 1 \$ US	
\$ CA.....	1,35	1,35
€.....	0,92	0,93
R\$.....	4,95	5,19
COP.....	3 915	4 762

### Analyse des écarts pour le trimestre clos le 31 mars 2024

Les produits totalisant 1 492 millions \$ représentent une augmentation de 161 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités, des prix réalisés soutenus à l'échelle de la majorité des marchés et d'une forte disponibilité des actifs. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 231 millions \$ et 4 082 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 42 millions \$ et une réduction de la production de 588 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont diminué de 95 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'augmentation des prix réalisés dans la plupart des marchés attribuable à l'indexation sur l'inflation et aux initiatives commerciales a été contrebalancé par la baisse des ressources de nos actifs hydroélectriques en Colombie, le trimestre correspondant de l'exercice précédent ayant profité de conditions supérieures à la moyenne à long terme et de produits moyens par MWh de notre portefeuille d'énergie éolienne et solaire en Europe en raison des ajustements apportés aux tarifs réglementés appliqués en Espagne, ce qui a fait reculer les produits dégagés, mais qui n'a pas eu d'incidence sur la valeur des actifs étant donné la structure de la réglementation.

Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la dépréciation du dollar américain par rapport à la plupart des devises a entraîné une augmentation des produits de 67 millions \$, qui a été en partie contrebalancée par l'effet de change défavorable de 49 millions \$ sur les coûts d'exploitation directs et la charge d'intérêts pour le trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 634 millions \$ représentent une augmentation de 233 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales, notamment la croissance de nos activités, l'augmentation des achats d'électricité en Colombie, dont le coût est transféré aux consommateurs, ainsi que la dépréciation susmentionnée du dollar américain, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Les coûts de service de gestion totalisant 45 millions \$ représentent une diminution de 12 millions \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 476 millions \$ représente une augmentation de 82 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des initiatives de financement visant à financer la croissance.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 502 millions \$, ce qui représente une hausse de 73 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance de nos activités ainsi qu'à la dépréciation susmentionnée du dollar américain.

La perte nette s'est élevée à 70 millions \$, soit une diminution de 247 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des éléments susmentionnés.

## PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

### RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actifs détenus en vue de la vente .....	256 \$	— \$
Actifs courants .....	4 050	4 610
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	2 484	2 546
Immobilisations corporelles à la juste valeur .....	63 527	64 005
<b>Total de l'actif</b> .....	<b>75 110</b>	<b>76 128</b>
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....	98	—
Emprunts de la société mère .....	3 545	2 833
Emprunts sans recours .....	25 579	26 869
Passifs d'impôt différé .....	7 091	7 174
<b>Total du passif et des capitaux propres</b> .....	<b>75 110</b>	<b>76 128</b>
	Taux de change au comptant pour 1 \$ US	
\$ CA .....	1,35	1,33
€ .....	0,93	0,91
R\$ .....	5,00	4,84
COP .....	3 842	3 822

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 63,5 milliards \$ au 31 mars 2024, contre 64,0 milliards \$ au 31 décembre 2023, soit une diminution de 0,5 milliard \$. Nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité ont mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 0,8 milliard \$. L'augmentation a été contrebalancée par le classement d'une tranche des immobilisations corporelles de 0,3 milliard \$ comme actifs détenus en vue de la vente, le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises ayant entraîné une diminution de 0,4 milliard \$ des immobilisations corporelles et une charge d'amortissement de 0,5 milliard \$.

#### Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente s'élevaient à respectivement 256 millions \$ et 98 millions \$ au 31 mars 2024, contre respectivement néant et néant au 31 décembre 2023.

Au 31 mars 2024, les actifs détenus en vue de la vente étaient composés d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 67 MW et d'un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil d'une puissance de 85 MW.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Corporation.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité (CAÉ) à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2024, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate, majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 31 mars 2024, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2023). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2024 s'est établie à néant (néant en 2023).

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 28, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités au 31 décembre 2023 d'Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
<b>Produits</b>		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits .....	16 \$	44 \$
<b>Coûts d'exploitation directs</b>		
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services .....	(7)	(1)
<b>Charge d'intérêts</b>		
Emprunts .....	(9) \$	(7) \$
Désactualisation du solde des contrats .....	(8)	(8)
	<b>(17) \$</b>	<b>(15) \$</b>
<b>Autres</b>		
Produit tiré des distributions.....	2 \$	1 \$
Autres services entre parties liées.....	1 \$	— \$
Profit/perte sur les instruments financiers.....	2 \$	5 \$
Coûts de service de gestion .....	<b>(45) \$</b>	<b>(57) \$</b>

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	31 mars 2024	31 décembre 2023
<b>Actifs courants</b>			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	63 \$	61 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield <sup>1</sup> .....	209	1 386
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	39	57
		<u>248</u>	<u>1 443</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs liés à des instruments financiers	Brookfield.....	172	170
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	297	314
Montants à recevoir	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	134	135
<b>Passifs courants</b>			
Passif sur contrat	Brookfield.....	38	35
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance.....	2	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield <sup>2</sup> .....	548	541
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	22	13
	Brookfield Reinsurance.....	233	242
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield.....	49	39
		<u>852</u>	<u>835</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance.....	2	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield <sup>2</sup> .....	477	496
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	204	209
		<u>681</u>	<u>705</u>
Emprunts de la société mère	Brookfield Reinsurance.....	7	8
Emprunts sans recours	Brookfield Reinsurance et entreprises associées.....	100	101
<b>Autres passifs non courants</b>			
Passif sur contrat	Brookfield.....	682	680
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Reinsurance et entreprises associées.....	11 \$	11 \$

<sup>1)</sup> Comprennent des montants à recevoir de 153 millions \$ (1 328 millions \$ en 2023) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

<sup>2)</sup> Comprennent des montants à payer de respectivement néant (6 millions \$ en 2023), 81 millions \$ (81 millions \$ en 2023) et 308 millions \$ (307 millions \$ en 2023) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund et Brookfield Global Transition Fund II.

## CAPITAUX PROPRES

### Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative au 31 mars 2024 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 33 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 (27 millions \$ en 2023).

### Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2024, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit jusqu'au 17 décembre 2024 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

### Billets subordonnés perpétuels

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a engagé des intérêts de 7 millions \$ sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 (7 millions \$ en 2023). Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Au cours du premier trimestre de 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 150 millions \$ au taux fixe de 7,25 %.

### Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts de société en commandite privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2024, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

## **Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC**

Au 31 mars 2024, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte, soit 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, Énergie Brookfield a émis 95 018 parts de société en commandite (72 119 parts de société en commandite en 2023) dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2023).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 2 683 actions échangeables (1 742 actions échangeables de BEPC en 2023) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite totalisant moins de 1 million \$ de parts de société en commandite (moins de 1 million \$ en 2023).

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, 1 216 254 parts de société en commandite ont été rachetées et annulées (néant en 2023), pour un coût total de 28 millions \$ (néant en 2023). Les 27 et 28 mars 2024, 80 000 parts de sociétés en commandite supplémentaires ont été rachetées, puis annulées les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2024. Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

## PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

### INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

### RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les trimestres clos les 31 mars :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté <sup>1</sup>		Fonds provenant des activités	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Hydroélectricité</b>										
Amérique du Nord .....	3 621	3 576	3 234	3 237	303 \$	335 \$	206 \$	230 \$	137 \$	158 \$
Brésil.....	1 014	1 207	1 008	1 008	59	61	42	45	36	38
Colombie .....	694	1 010	843	853	79	66	45	48	20	23
	<b>5 329</b>	<b>5 793</b>	<b>5 085</b>	<b>5 098</b>	<b>441</b>	<b>462</b>	<b>293</b>	<b>323</b>	<b>193</b>	<b>219</b>
<b>Énergie éolienne .....</b>	<b>2 128</b>	<b>1 677</b>	<b>2 500</b>	<b>1 998</b>	<b>170</b>	<b>142</b>	<b>121</b>	<b>107</b>	<b>87</b>	<b>78</b>
<b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....</b>	<b>720</b>	<b>484</b>	<b>844</b>	<b>568</b>	<b>93</b>	<b>88</b>	<b>90</b>	<b>69</b>	<b>61</b>	<b>40</b>
<b>Énergie décentralisée et stockage.....</b>	<b>284</b>	<b>233</b>	<b>225</b>	<b>181</b>	<b>52</b>	<b>61</b>	<b>43</b>	<b>45</b>	<b>34</b>	<b>33</b>
<b>Solutions durables .....</b>	—	—	—	—	<b>119</b>	<b>19</b>	<b>35</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>11</b>
<b>Siège social .....</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(7)</b>	<b>3</b>	<b>(112)</b>	<b>(106)</b>
<b>Total.....</b>	<b>8 461</b>	<b>8 187</b>	<b>8 654</b>	<b>7 845</b>	<b>875 \$</b>	<b>772 \$</b>	<b>575 \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>275 \$</b>

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits.....	441 \$	462 \$
Autres produits .....	8	6
Coûts d'exploitation directs.....	(156)	(145)
BAlIA ajusté.....	293	323
Charge d'intérêts.....	(94)	(94)
Impôt exigible.....	(6)	(10)
Fonds provenant des activités.....	193 \$	219 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>5 085</i>	<i>5 098</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>5 329</i>	<i>5 793</i>
<i>Produits moyens par MWh.....</i>	<i>74</i>	<i>69</i>

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh <sup>1</sup>		BAlIA ajusté <sup>2</sup>		Fonds provenant des activités	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Amérique du Nord</b>								
États-Unis.....	2 454	2 390	78 \$	82 \$	130 \$	149 \$	89 \$	108 \$
Canada .....	1 167	1 186	71	63	76	81	48	50
	<b>3 621</b>	<b>3 576</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>206</b>	<b>230</b>	<b>137</b>	<b>158</b>
Brésil .....	1 014	1 207	58	51	42	45	36	38
Colombie .....	694	1 010	88	65	45	48	20	23
Total.....	<b>5 329</b>	<b>5 793</b>	<b>74 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>293 \$</b>	<b>323 \$</b>	<b>193 \$</b>	<b>219 \$</b>

<sup>1)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

<sup>2)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

### Amérique du Nord

Les fonds provenant des activités en Amérique du Nord se sont établis à 137 millions \$, en regard de 158 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent puisque l'avantage tiré des ressources supérieures et de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat ont été contrebalancés la baisse des produits moyens par MWh aux États-Unis découlant surtout de la composition de la production et de l'avantage tiré d'une initiative commerciale réalisée au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

## Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont établis à 36 millions \$ par rapport à 38 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'avantage tiré de l'augmentation des produits moyens par MWh découlant de l'indexation sur l'inflation, des initiatives de renégociation de contrats et des niveaux plus élevés de production moyenne à long terme qui ont été contrebalancés par une baisse des ressources comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui avait profité de niveaux hydrologiques bien supérieurs à la MLT (20 %).

## Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont établis à 20 millions \$ par rapport à 23 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré de la hausse des produits moyens par MWh attribuable à l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat et les faibles conditions hydrologiques à l'échelle des réseaux a été contrebalancé par une baisse de la production, la période correspondante de l'exercice précédent ayant profité de niveaux hydrologiques bien supérieurs à la MLT (18 %).

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits .....	170 \$	142 \$
Autres produits.....	10	1
Coûts d'exploitation directs .....	(59)	(36)
BAlIA ajusté .....	121	107
Charge d'intérêts .....	(31)	(26)
Impôt exigible .....	(3)	(3)
Fonds provenant des activités .....	87 \$	78 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>2 500</i>	<i>1 998</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>2 128</i>	<i>1 677</i>
<i>Produits moyens par MWh.....</i>	<i>74</i>	<i>87</i>

Les fonds provenant des activités d'énergie éolienne se sont fixés à 87 millions \$ en 2024, comparativement à 78 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent puisque l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service a été contrebalancé en partie par la cession d'actifs secondaires en 2023 et la baisse des produits moyens par MWh découlant des ajustements apportés aux tarifs réglementés appliqués à nos actifs en Espagne, ce qui a fait reculer les produits, mais qui n'a pas eu d'incidence sur la valeur des actifs étant donné la structure de la réglementation.

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DESTINÉE AUX RÉSEAUX PUBLICS AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits .....	<b>93 \$</b>	88 \$
Autres produits .....	<b>28</b>	8
Coûts d'exploitation directs.....	<b>(31)</b>	(27)
BAlIA ajusté.....	<b>90</b>	69
Charge d'intérêts .....	<b>(30)</b>	(27)
Impôt exigible .....	<b>1</b>	(2)
Fonds provenant des activités.....	<b>61 \$</b>	40 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>844</i>	<i>568</i>
<i>Production (GWh) – réelle .....</i>	<i>720</i>	<i>484</i>
<i>Produits moyens par MWh .....</i>	<i>87</i>	<i>138</i>

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire destinée aux réseaux publics se sont établis à 61 millions \$ par rapport à 40 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service et la hausse de la production sur une base comparable ont été contrebalancés en partie par la baisse des produits moyens par MWh en raison d'ajustements apportés aux tarifs réglementés appliqués à nos actifs en Espagne, ce qui a fait reculer les produits, mais qui n'a pas eu d'incidence sur la valeur des actifs étant donné la structure de la réglementation.

## ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET STOCKAGE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et solutions durables pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits.....	52 \$	61 \$
Autres produits .....	14	3
Coûts d'exploitation directs.....	(23)	(19)
BAlIA ajusté.....	43	45
Charge d'intérêts.....	(8)	(11)
Impôt exigible.....	(1)	(1)
Fonds provenant des activités.....	34 \$	33 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>225</i>	<i>181</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>284</i>	<i>233</i>

Les fonds provenant des activités d'énergie décentralisée et de solutions durables se sont fixés à 34 millions \$ par rapport à 33 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent puisque l'avantage tiré des centrales récemment mises en service et d'une plus grande disponibilité a été contrebalancé par la baisse de l'apport de nos centrales de stockage par pompage, le trimestre correspondant de l'exercice précédent ayant profité d'une volatilité des prix accrue.

## ACTIVITÉS DU SECTEUR SOLUTIONS DURABLES AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur solutions durables pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits.....	119 \$	19 \$
Autres produits .....	13	2
Coûts d'exploitation directs.....	(97)	(9)
BAlIA ajusté.....	35	12
Charge d'intérêts.....	(1)	(1)
Impôt exigible.....	(1)	—
Fonds provenant des activités.....	33 \$	11 \$

Les fonds provenant des activités liées aux solutions durables se sont établis à 33 millions \$ en 2024 comparativement à 11 millions \$ pour l'exercice précédent en raison de la croissance et de nos activités de développement, notamment notre investissement dans Westinghouse et nos initiatives commerciales.

## SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Autres produits.....	4 \$	12 \$
Coûts d'exploitation directs.....	(11)	(9)
BAlIA ajusté .....	(7)	3
Coûts de service de gestion .....	(45)	(57)
Charge d'intérêts .....	(35)	(28)
Distributions <sup>1</sup> .....	(25)	(24)
Fonds provenant des activités.....	(112) \$	(106) \$

<sup>1)</sup> Distributions sur les parts privilégiées, les actions privilégiées de catégorie A et les billets subordonnés perpétuels.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
<b>Résultat net</b> .....	93 \$	1 \$	28 \$	9 \$	(61) \$	(28) \$	(6) \$	(106) \$	(70) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement .....	104	20	37	210	96	31	4	—	502
(Recouvrement) charge d'impôt différé .....	(2)	—	4	(6)	(1)	(3)	—	(6)	(14)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers .....	(48)	3	11	(75)	7	8	(23)	(3)	(120)
Divers <sup>1</sup> .....	(45)	4	(6)	(29)	(21)	(24)	10	16	(95)
Coûts de service de gestion .....	—	—	—	—	—	—	—	45	45
Charge d'intérêts .....	84	17	97	111	85	32	3	47	476
Charge d'impôt exigible .....	1	2	15	9	—	1	—	—	28
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	19	(5)	(141)	(108)	(15)	26	47	—	(177)
<b>BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts</b> .....	<b>206 \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>121 \$</b>	<b>90 \$</b>	<b>43 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>575 \$</b>

<sup>1)</sup> Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
<b>Résultat net</b> .....	161 \$	10 \$	67 \$	29 \$	(48) \$	26 \$	27 \$	(95) \$	177 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	103	23	28	150	82	29	14	—	429
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	23	—	2	—	(1)	(14)	1	(30)	(19)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	(93)	(1)	—	(40)	2	(10)	1	(5)	(146)
Divers <sup>1</sup> .....	19	4	2	5	12	16	(13)	29	74
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	57	57
Charge d'intérêts.....	92	12	79	62	65	23	11	50	394
Charge d'impôt exigible.....	1	2	31	4	5	—	—	—	43
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	(76)	(5)	(161)	(103)	(48)	(25)	(29)	(3)	(450)
<b>BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts</b> .....	<b>230 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>559 \$</b>

<sup>1)</sup> Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	<b>2024</b>	2023
Résultat net .....	<b>(70) \$</b>	177 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement .....	<b>502</b>	429
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	<b>(14)</b>	(19)
Profit de change et sur les instruments financiers .....	<b>(120)</b>	(146)
Divers <sup>1</sup> .....	<b>(95)</b>	74
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	<b>93</b>	(240)
Fonds provenant des activités .....	<b>296 \$</b>	275 \$

<sup>1)</sup> Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 31 mars :

	<b>2024</b>	2023
Perte de base par part de société en commandite <sup>1</sup> .....	<b>(0,23) \$</b>	(0,09) \$
Charge d'amortissement .....	<b>0,38</b>	0,37
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers .....	<b>(0,06)</b>	(0,07)
Recouvrement d'impôt différé .....	<b>(0,03)</b>	—
Divers <sup>2</sup> .....	<b>0,39</b>	0,22
Fonds provenant des activités par part <sup>3</sup> .....	<b>0,45 \$</b>	0,43 \$

<sup>1)</sup> Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 286,8 millions (275,4 millions en 2023).

<sup>2)</sup> Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

<sup>3)</sup> Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 664,9 millions (646,0 millions en 2023), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

## PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous exploitons nos activités d'énergie en concluant des contrats pour disposer d'un fort degré de prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité augmenteront en raison de l'électrification de l'économie mondiale, notamment dans les secteurs industriels et du transport, et du recours accru au numérique. Nous estimons par ailleurs que la demande d'énergie propre s'accroîtra en raison d'une plus grande prise de conscience en matière de changements climatiques, d'exigences imposées par la législation de certaines régions afin de moins dépendre de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles, et du fait que la production à partir de sources renouvelables est la forme la moins chère de production d'électricité.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats d'énergie que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 90 % et 80 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille d'énergie s'élève à 13 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	Solde en				
	2024	2025	2026	2027	2028
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis <sup>1</sup> .....	5 275	6 610	5 630	5 347	4 721
Canada .....	2 746	3 620	3 620	3 620	3 620
	8 021	10 230	9 250	8 967	8 341
Énergie éolienne.....	6 011	8 193	8 097	7 795	7 657
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	3 198	4 084	4 080	4 066	4 026
Énergie décentralisée et stockage.....	822	1 027	1 017	999	986
Solutions durables.....	35	47	44	44	43
Production visée par contrat au prorata.....	18 087	23 581	22 488	21 871	21 053
Production non visée par contrat au prorata.....	2 173	3 519	4 612	5 229	6 047
Production moyenne à long terme au prorata.....	20 260	27 100	27 100	27 100	27 100
Participations ne donnant pas le contrôle.....	33 684	45 013	45 013	45 013	45 013
Production moyenne à long terme totale.....	53 944	72 113	72 113	72 113	72 113
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata.....	89 %	87 %	83 %	81 %	78 %
Prix par MWh – production totale au prorata.....	78 \$	78 \$	80 \$	81 \$	83 \$

<sup>1)</sup> Comprend la production de 1 093 GWh pour 2024, de 1 307 GWh pour 2025, de 948 GWh pour 2026, de 643 GWh pour 2027 et de 19 GWh pour 2028 garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata des contrats s'élève à 14 ans en Amérique du Nord, à 14 ans en Europe, à 9 ans au Brésil, à 5 ans en Colombie et à 14 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes de réglementation de l'électricité (35 %), sociétés de distribution (23 %), utilisateurs commerciaux et industriels (30 %) et Brookfield (11 %).

# PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

## STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 90 % sans recours.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Données consolidées	
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2024	31 déc. 2023
Papier commercial <sup>1</sup> .....	658	183	658	183
Dette				
Billets à moyen terme <sup>2</sup> .....	2 899	2 660	2 899	2 660
Emprunts sans recours <sup>3</sup> .....	—	—	25 736	27 020
	2 899	2 660	28 635	29 680
Passifs d'impôt différé, montant net <sup>4</sup> .....	—	—	6 860	6 930
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle .....	—	—	18 669	18 863
Actions privilégiées .....	570	583	570	583
Billets subordonnés perpétuels.....	738	592	738	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées <sup>6</sup> .....	634	760	634	760
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.....	8 636	9 181	8 636	9 181
Total de la structure du capital.....	13 477 \$	13 776 \$	64 742 \$	66 589 \$
Ratio d'endettement.....	22 %	19 %	44 %	45 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) <sup>5</sup> .....	14 %	12 %	40 %	40 %

<sup>1)</sup> Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

<sup>2)</sup> Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 12 millions \$ (10 millions \$ en 2023), déduction faite des primes non amorties.

<sup>3)</sup> Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 1 159 millions \$ (2 626 millions \$ en 2023) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 147 millions \$ (140 millions \$ en 2023) et des primes non amorties de 10 millions \$ (11 millions \$ en 2023).

<sup>4)</sup> Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

<sup>5)</sup> Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

<sup>6)</sup> Au 31 mars 2024, les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées sont ajustés pour tenir compte du rachat de parts privilégiées de série 15 d'une valeur de 175 millions \$ CA réalisé le 30 avril 2024.

## LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	<b>31 mars 2024</b>	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield.....	<b>694 \$</b>	567 \$
Placements dans des titres négociables.....	<b>296</b>	309
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées.....	<b>2 375</b>	2 375
Emprunts effectués sur les facilités de crédit <sup>1</sup> .....	<b>(150)</b>	(165)
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	<b>500</b>	500
Lettres de crédit émises.....	<b>(317)</b>	(307)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	<b>2 408</b>	2 403
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata.....	<b>1 039</b>	842
Liquidités disponibles.....	<b>4 437 \$</b>	4 121 \$

<sup>1)</sup> Se rapportent à des lettres de crédit émises sur les facilités de crédit d'Énergie Brookfield.

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, le financement additionnel au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

## EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2024			31 décembre 2023		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%) <sup>1</sup>	Durée (en années)	Total <sup>1</sup>	Taux d'intérêt (%) <sup>1</sup>	Durée (en années)	Total <sup>1</sup>
Emprunts de la société mère						
Facilités de crédit .....	s. o.	4	—	s. o.	5	—
Papier commercial .....	5,9	<1	658 \$	6,0	<1	183 \$
Billets à moyen terme .....	4,4	12	2 899	4,3	10	2 660
Emprunts sans recours au prorata <sup>2</sup>						
Hydroélectricité .....	5,9	12	5 116	6,0	12	5 215
Énergie éolienne .....	5,0	9	2 384	5,0	9	2 408
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	5,0	13	2 581	5,1	13	2 596
Énergie décentralisée et stockage .....	4,4	8	943	4,5	8	917
Solutions durables.....	7,2	7	395	6,6	7	391
	<b>5,4</b>	<b>12</b>	<b>11 419</b>	<b>5,4</b>	<b>12</b>	<b>11 527</b>
			<b>14 976</b>			<b>14 370</b>
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties .....						
			<b>(93)</b>			<b>(88)</b>
			<b>14 883</b>			<b>14 282</b>
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence .....						
			<b>(1 001)</b>			<b>(991)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle et autres <sup>3</sup> .....						
			<b>15 242</b>			<b>16 411</b>
Selon les états financiers IFRS .....						
			<b>29 124 \$</b>			<b>29 702 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprend le rendement en trésorerie lié aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

<sup>2)</sup> Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

<sup>3)</sup> Comprennent les passifs donnant droit à des avantages fiscaux.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 31 mars 2024 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2024	2025	2026	2027	2028	Par la suite	Total
<b>Remboursements de capital des emprunts<sup>1</sup></b>							
Billets à moyen terme <sup>2</sup> .....	— \$	295 \$	— \$	369 \$	— \$	2 235 \$	2 899 \$
Emprunts sans recours <sup>3</sup>							
Hydroélectricité.....	24	383	307	170	184	1 303	2 371
Énergie éolienne.....	76	84	73	1	186	298	718
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	2	38	42	1	172	288	543
Énergie décentralisée et stockage ...	3	168	—	40	179	109	499
Solutions durables .....	1	3	3	2	12	334	355
	106	676	425	214	733	2 332	4 486
<b>Amortissement des remboursements de capital des emprunts</b>							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité.....	126	162	178	152	173	1 954	2 745
Énergie éolienne.....	154	179	168	165	145	855	1 666
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	145	162	138	153	149	1 291	2 038
Énergie décentralisée et stockage ...	33	37	36	26	26	286	444
Solutions durables .....	3	5	5	5	5	17	40
	461	545	525	501	498	4 403	6 933
Total .....	567 \$	1 516 \$	950 \$	1 084 \$	1 231 \$	8 970 \$	14 318 \$

<sup>1)</sup> Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

<sup>2)</sup> Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 12 millions \$ (10 millions \$ en 2023), déduction faite des primes non amorties.

<sup>3)</sup> Comprennent les ajustements de financements à l'échelle des projets après le 31 mars 2024.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants à la renégociation, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2028 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités, combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres de créance et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,38 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :		
Activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement.....	391 \$	480 \$
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.....	58	32
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....	(125)	151
Activités d'exploitation.....	324	663
Activités de financement.....	821	640
Activités d'investissement.....	(835)	(1 176)
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....	(17)	14
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.....	293 \$	141 \$

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compte non tenu de la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement, pour le trimestre clos le 31 mars 2024 se sont établis à 391 millions \$ et à 480 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours des deux périodes.

### Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 821 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024. Comme nous l'expliquons ci-après, notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de capital nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour le trimestre clos le 31 mars 2024, un produit net de 1 257 millions \$, tiré de financements de la société mère et de financements sans recours, notamment l'émission de billets à moyen terme totalisant 400 millions \$ CA (297 millions \$) et l'émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 150 millions \$, et d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, les distributions versées aux porteurs de parts se sont établies à 260 millions \$ (243 millions \$ en 2023). Nous avons porté nos distributions à 1,42 \$ par part de société en commandite en 2024 sur une base annualisée (1,35 \$ en 2023), soit une hausse de 5,2 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2024. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées, aux porteurs de billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 se sont élevées à 132 millions \$ (142 millions \$ en 2023).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, les remboursements de capital à des participations ne donnant pas le contrôle se sont établis à 16 millions \$ (néant en 2023). Les remboursements et rachats d'instruments de capitaux propres au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 ont totalisé 28 millions \$ (néant en 2023).

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 640 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de capital nous ont permis de financer notre croissance et de dégager un produit net de 31 millions \$, provenant de financements de la société mère, de financements sans recours et d'emprunts auprès de parties liées réalisés au cours du trimestre, y compris l'émission de billets à moyen terme d'une valeur en capital de 400 millions \$ CA (293 millions \$).

### **Activités d'investissement**

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mars 2024 se sont établis à 835 millions \$. Au cours du trimestre, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 11 millions \$, notamment dans des placements visant à accroître nos participations dans une plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction et la mise en place de projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire, de production décentralisée et de stockage en développement aux États-Unis d'une puissance d'environ 3 550 MW, de projets d'énergie éolienne et d'énergie solaire en développement au Brésil d'une puissance de 660 MW et des actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en développement en Inde d'une puissance de 1 030 MW, s'est élevé à 840 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont établis à 1 176 millions \$. Au cours du trimestre, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 626 millions \$, dont un placement initial sous la forme de titres convertibles dans une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Inde, dotées d'actifs en exploitation et en développement de 11 000 MW et d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil de 136 MW. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction d'une centrale d'énergie solaire destinée aux réseaux publics au Brésil d'une puissance de plus de 200 MW et d'actifs éoliens en Chine de 100 MW ainsi que l'avancement soutenu d'un portefeuille d'énergie décentralisée aux États-Unis de plus de 100 MW et d'actifs éoliens au Brésil et aux États-Unis de 400 MW, s'est élevés à 572 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

## ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation étaient comme suit :

	<b>31 mars 2024</b>	31 décembre 2023
<b>Actions privilégiées de catégorie A<sup>1</sup></b> .....	<b>31 035 967</b>	31 035 967
<b>Billets subordonnés perpétuels</b>		
Solde au début de l'exercice .....	<b>24 400 000</b>	24 400 000
Émissions .....	<b>6 000 000</b>	—
Solde à la fin de la période.....	<b>30 400 000</b>	24 400 000
<b>Parts privilégiées<sup>2</sup></b> .....	<b>38 000 000</b>	38 000 000
<b>Participation de commandité</b> .....	<b>3 977 260</b>	3 977 260
<b>Parts de société en commandite rachetables/échangeables</b> .....	<b>194 487 939</b>	194 487 939
<b>Actions échangeables de BEPC<sup>3</sup></b> .....		
Solde au début de l'exercice.....	<b>179 651 526</b>	172 218 098
Émissions .....	—	7 441 893
Échangées contre des parts de société en commandite de BEP .....	<b>(2 683)</b>	(8 465)
Solde à la fin de la période.....	<b>179 648 843</b>	179 651 526
<b>Parts de société en commandite</b>		
Solde au début de l'exercice.....	<b>287 164 340</b>	275 358 750
Émissions .....	—	13 348 270
Rachat de parts de société en commandite pour annulation .....	<b>(1 216 254)</b>	(1 856 044)
Régime de réinvestissement des distributions .....	<b>95 018</b>	304 899
Émises contre des actions échangeables de BEPC .....	<b>2 683</b>	8 465
Solde à la fin de la période.....	<b>286 045 787</b>	287 164 340
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral <sup>4</sup> .....	<b>660 182 569</b>	661 303 805

<sup>1)</sup> Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

<sup>2)</sup> Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2028); 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024), 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

<sup>3)</sup> Le budget fédéral canadien de 2024 comprend des changements possibles aux règles fiscales concernant les sociétés de placement à capital variable comme BEPC. Nous sommes conscients des changements possibles et continuons à les évaluer, mais nous prévoyons actuellement qu'ils n'auront pas d'incidence importante sur notre société ou les porteurs d'actions échangeables de BEPC.

<sup>4)</sup> Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

## DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars			
	Déclarés		Versés	
	2024	2023	2024	2023
Actions privilégiées de catégorie A.....	7 \$	7 \$	7 \$	7 \$
Billets subordonnés perpétuels.....	7	7	7	7
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A.....	11	10	11	10
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	107	158	107	118
Participation de commandité et distributions incitatives.....	34	28	33	28
Parts de société en commandite rachetables/échangeables.....	70	67	69	66
Actions échangeables de BEPC.....	65	58	64	58
Parts de société en commandite.....	103	97	94	91

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 16, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation faites à l'égard de tiers dans le cadre de certaines transactions ou de toutes les garanties données à cet égard

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021, en décembre 2021, et en mars 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$, 260 millions \$ et 150 millions \$ au taux fixe de respectivement 4,625 %, 4,875 % et 7,250 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la Rule 13-01 de la Regulation S-X de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Produits <sup>1</sup> .....	— \$	— \$
Profit brut.....	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes.....	18	18
Résultat net.....	(32)	(12)

<sup>1)</sup> Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2024 s'est établi à 1 492 millions \$ (1 331 millions \$ en 2023).

(EN MILLIONS)	<b>31 mars 2024</b>	31 décembre 2023
Actifs courants <sup>1</sup> .....	<b>811 \$</b>	776 \$
Total de l'actif <sup>2, 3</sup> .....	<b>2 304</b>	2 521
Passifs courants <sup>4</sup> .....	<b>8 771</b>	8 399
Total du passif <sup>4</sup> .....	<b>8 825</b>	8 455

<sup>1)</sup> Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 798 millions \$ (767 millions \$ en 2023).

<sup>2)</sup> Aux 31 mars 2024 et 31 décembre 2023, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 75 110 millions \$ et 76 128 millions \$.

<sup>3)</sup> Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 2 196 millions \$ (2 421 millions \$ en 2023).

<sup>4)</sup> Le montant à payer à des filiales non garanties s'est élevé à 7 945 millions \$ (8 045 millions \$ en 2023).

## ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 31 mars 2024, les lettres de crédit émises totalisaient 2 673 millions \$ (2 126 millions \$ en 2023).

## PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023			2022			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Production totale (GWh) – MLT .....	22 514	22 641	16 800	18 622	17 636	17 692	15 097	16 280
Production totale (GWh) – réelle.....	20 300	17 006	15 870	17 798	18 875	16 450	14 906	16 488
Production au prorata (GWh) – MLT .....	8 653	8 512	7 112	8 403	7 899	7 655	6 905	8 152
Production au prorata (GWh) – réelle.....	8 4	7 151	6 533	7 543	8 243	6 826	6 440	7 978
<b>Produits .....</b>	<b>1 492 \$</b>	<b>1 323 \$</b>	<b>1 179 \$</b>	<b>1 205 \$</b>	<b>1 331 \$</b>	<b>1 196 \$</b>	<b>1 105 \$</b>	<b>1 274 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux porteurs de parts .....</b>	<b>(120)</b>	<b>35</b>	<b>(64)</b>	<b>(39)</b>	<b>(32)</b>	<b>(82)</b>	<b>(136)</b>	<b>1</b>
<b>Perte de base par part de société en commandite .....</b>	<b>(0,23)</b>	<b>0,01</b>	<b>(0,14)</b>	<b>(0,10)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(0,25)</b>	<b>(0,03)</b>
Fonds provenant des activités .....	296	255	253	312	275	225	243	294
Fonds provenant des activités par part.....	0,45	0,38	0,38	0,48	0,43	0,35	0,38	0,46
Distribution par part de société en commandite.....	0,36	0,34	0,34	0,34	0,34	0,32	0,32	0,32

## **PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES**

### **ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers, des passifs d'impôt différé, des passifs relatifs au démantèlement et de la dépréciation du goodwill. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement, ni aucune incertitude connue qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### **NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT ADOPTÉES**

#### **Réforme fiscale internationale – modifications d'IAS 12 – modèle de règles du Pilier Deux**

Énergie Brookfield mène ses activités dans des pays qui ont adopté de nouvelles lois pour instituer l'impôt complémentaire minimum mondial. Énergie Brookfield a appliqué une exception obligatoire temporaire à la comptabilisation et à la présentation d'informations concernant l'impôt complémentaire et comptabilisera la charge d'impôt lorsqu'elle deviendra exigible. Aucune incidence importante sur l'impôt exigible n'a été relevée pour le trimestre clos le 31 mars 2024. La loi canadienne n'est pas encore quasi adoptée et, si elle est adoptée dans sa forme actuelle, elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir une incidence importante sur la situation financière d'Énergie Brookfield.

### **Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)**

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Énergie Brookfield n'a relevé aucune incidence pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

### **MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES**

#### **IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »)**

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »). IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière, car elle impose la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux déterminés, la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et introduit de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

### **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Aucun changement apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 15 en circulation en contrepartie de 175 millions \$ CA.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a racheté 920 000 parts de société en commandite sur la Bourse de Toronto pour un coût total de 20 millions \$.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'un projet de stockage par batteries en développement aux États-Unis d'une puissance de 60 MW, pour un produit n'environ 116 millions \$ (montant net de 33 millions \$ pour Énergie Brookfield).

## **PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT**

### **PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR**

#### **Capitaux propres**

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

#### **Production réelle et moyenne à long terme**

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur énergie décentralisée et solutions durables comprend la production des centrales de production décentralisée, les actifs de stockage par pompage, la cogénération en Amérique du Nord et les centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisées sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisées sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires destinés aux réseaux publics correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales de stockage par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale de stockage par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

### **Conventions de vote avec des sociétés affiliées**

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles elle a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines participations de production d'énergie renouvelable et de solutions durables, ou elle exerce une influence notable sur celles-ci. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Corporation, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, étant donné que Brookfield Corporation contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de manière semblable à une fusion d'intérêts communs, méthode selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les transactions avaient toujours existé. Se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » de nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2023 pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun.

## **MESURE DU RENDEMENT**

### **Informations sectorielles**

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée et stockage par pompage), 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable de source agricole, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, biomasse, services nucléaires et transformation énergétique), et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région (Amérique du Nord, Colombie et Brésil). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours du quatrième trimestre de 2023 pour ventiler les activités du secteur Énergie décentralisée et solutions durables entre les secteurs Énergie décentralisée et stockage et Solutions durables. Ce changement est conforme à l'évolution des activités d'Énergie Brookfield, alors que la production décentralisée et les solutions durables continuent de croître en tant que composante plus importante des activités. L'information financière des secteurs opérationnels de la période précédente a été retraitée pour présenter les résultats correspondant aux secteurs Énergie décentralisée et stockage et Solutions durables.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 4, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

## Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis d'Énergie Brookfield sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint sur la centrale en question.

## Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

## BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer son rendement avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne comptons pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

## Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Pour ses états financiers consolidés intermédiaires non audités, Énergie Brookfield utilise le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

### **Dettes au prorata**

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part revenant à Énergie Brookfield de son capital investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

## PARTIE 9 – MISE EN GARDE

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résilience des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et les dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être repérés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « planifie », « cherche à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « a tendance à », « continue », « essaie », « susceptible », « principalement », « approximativement », « environ », « vise », « s'efforce », « cible » ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Ces énoncés prospectifs et cette information ne portent pas sur des faits historiques; ils reflètent plutôt nos attentes actuelles au sujet de résultats ou d'événements futurs et sont fondés sur l'information dont nous disposons actuellement et sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des hypothèses, des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre. Ces croyances, ces hypothèses et ces attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation ainsi que nos plans et stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans notre information prospective et dans les déclarations prospectives du présent rapport.*

*Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales d'énergie renouvelable; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les contrats qui viennent à échéance (y compris les CAÉ, les conventions de garantie ou les contrats à long terme semblables entre un vendeur et un acheteur de production d'énergie électrique); l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille d'énergie renouvelable ou une modification du profil des contrats de projets d'énergie renouvelable futurs; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, de remplacer ou de renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; le fait que nos droits réels immobiliers pourraient être menacés par les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail qui sont supérieurs à ceux qui nous sont accordés; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; le resserrement de la réglementation et l'opposition de tiers relativement aux clients et aux activités de notre entreprise de services d'énergie nucléaire; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire à prendre de l'expansion; une indemnisation insuffisante à l'égard de notre entreprise de services nucléaires; notre dépendance aux systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait exposer notre groupe à des cyberattaques; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; le fait que les technologies récemment mises au point ou les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver*

ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; les restrictions à l'égard de notre capacité à exercer certaines activités ou à faire des distributions en raison de nos dettes; l'évolution défavorable des taux de change et l'incapacité de notre groupe à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le départ de certains ou de tous les principaux professionnels de Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; notre incapacité à résilier la convention-cadre de services et la responsabilité limitée du fournisseur de services en vertu de nos ententes avec ce dernier; la relation de Brookfield avec Oaktree; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; les changements dans le montant en espèces que nous pouvons distribuer à nos porteurs de parts; les ventes et émissions futures de nos titres occasionneront une dilution pour les porteurs de titres actuels et même la perception de la réalisation de ces ventes ou émissions pourrait faire chuter le cours des parts de BEP ou des actions échangeables de BEPC; les variations du cours des parts de BEP et des actions échangeables de BEPC; l'incapacité de nos porteurs de parts à participer à la gestion de BEP; la capacité limitée des porteurs de parts à obtenir une instance judiciaire favorable pour les litiges liés à BEP ou à exécuter des jugements contre nous; notre dépendance à l'égard des filiales pour fournir les fonds nécessaires au paiement des distributions; les changements dans le droit fiscal ou la pratique fiscale; les changements dans les politiques et incitatifs gouvernementaux relatifs aux secteurs de l'énergie renouvelable et des solutions durables; les incidences négatives des pressions inflationnistes; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les cas de force majeure; les risques de change associés aux distributions de BEP; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants et les restrictions des investissements étrangers directs; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; la révision de nos cotes de crédit; les nouvelles initiatives réglementaires liées aux facteurs ESG; l'incidence des droits de la personne sur nos activités; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ».

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle du présent rapport. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrit dans ce formulaire.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

*Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus et normalisés selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente de la définition utilisée par d'autres sociétés ainsi que de la définition utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons nos activités et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.*

*Notre rapport de gestion présente des rapprochements du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 4, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.*

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

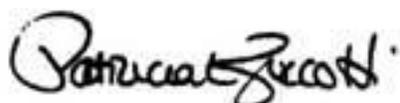
## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ  
(EN MILLIONS)

	Note	31 mars 2024	31 décembre 2023
<b>Actif</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	12	1 423 \$	1 141 \$
Liquidités soumises à restrictions .....	13	264	310
Créances clients et autres actifs courants.....	14	1 629	1 517
Actifs liés à des instruments financiers.....	3	230	199
Montants à recevoir de parties liées.....	17	248	1 443
Actifs détenus en vue de la vente.....	2	256	—
		<b>4 050</b>	<b>4 610</b>
Actifs liés à des instruments financiers .....	3	1 813	1 768
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	11	2 484	2 546
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	6	63 527	64 005
Goodwill .....		1 944	1 944
Actifs d'impôt différé.....	5	231	244
Autres actifs non courants .....		1 061	1 011
<b>Total de l'actif.....</b>		<b>75 110 \$</b>	<b>76 128 \$</b>
<b>Passif</b>			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs .....	15	1 585 \$	1 539 \$
Passifs liés à des instruments financiers .....	3	750	687
Montants à payer à des parties liées.....	17	852	835
Emprunts de la société mère .....	7	658	183
Emprunts sans recours .....	7	3 197	4 752
Provisions.....		37	42
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....	2	98	—
		<b>7 177</b>	<b>8 038</b>
Passifs liés à des instruments financiers.....	3	2 613	2 433
Emprunts de la société mère.....	7	2 887	2 650
Emprunts sans recours.....	7	22 382	22 117
Passifs d'impôt différé.....	5	7 091	7 174
Provisions .....		1 222	1 268
Montants à payer à des parties liées .....	17	681	705
Autres passifs non courants .....		1 684	1 764
<b>Capitaux propres</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	8	18 669	18 863
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	8	52	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....	8	2 529	2 684
Actions échangeables de BEPC.....	8	2 336	2 479
Actions privilégiées.....	8	570	583
Billets subordonnés perpétuels .....	8	738	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	9	760	760
Capitaux propres des commanditaires.....	10	3 719	3 963
<b>Total des capitaux propres .....</b>		<b>29 373</b>	<b>29 979</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres.....</b>		<b>75 110 \$</b>	<b>76 128 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P. :



Patricia Zuccotti  
Administratrice



David Mann  
Administrateur

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2024	2023
Produits .....	17	1 492 \$	1 331 \$
Autres produits .....		34	26
Coûts d'exploitation directs <sup>1</sup> .....		(634)	(401)
Coûts de service de gestion .....	17	(45)	(57)
Charge d'intérêts .....	7	(476)	(394)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	11	(33)	33
Profit de change et sur les instruments financiers .....	3	120	146
Charge d'amortissement .....	6	(502)	(429)
Divers .....		(12)	(54)
(Charge) recouvrement d'impôt			
Exigible .....	5	(28)	(43)
Différé .....	5	14	19
		<u>(14)</u>	<u>(24)</u>
Résultat net .....		<u>(70) \$</u>	<u>177 \$</u>
Résultat net attribuable aux éléments suivants :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	8	25 \$	185 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	8	33	28
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....	8	(45)	(18)
Actions échangeables de BEPC .....	8	(41)	(16)
Actions privilégiées .....	8	7	7
Billets subordonnés perpétuels .....	8	7	7
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	9	11	10
Capitaux propres des commanditaires .....	10	(67)	(26)
		<u>(70) \$</u>	<u>177 \$</u>
Perte de base et diluée par part de société en commandite .....		<u>(0,23) \$</u>	<u>(0,09) \$</u>

<sup>1)</sup> Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2024	2023
Résultat net .....		(70) \$	177 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	6	(25)	(42)
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies.....		2	(1)
Recouvrement (charge) d'impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(3)	—
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	11	—	10
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		(26)	(33)
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net			
Écart de conversion .....		(241)	272
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie .....	3	(174)	128
Profit (perte) sur les swaps de change – couverture d'investissement net.....	3	22	(19)
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	3	(29)	(49)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus .....		24	(11)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	11	(13)	(7)
Total des éléments qui peuvent être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		(411)	314
Autres éléments du résultat global .....		(437)	281
Résultat global .....		(507) \$	458 \$
Résultat global attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	8	(272) \$	354 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	8	32	29
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	8	(82)	15
Actions échangeables de BEPC.....	8	(75)	13
Actions privilégiées .....	8	(6)	9
Billets subordonnés perpétuels .....	8	7	7
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	9	11	10
Capitaux propres des commanditaires.....	10	(122)	21
		(507) \$	458 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023 .....	(2 118) \$	(701) \$	6 743 \$	2 \$	36 \$	1 \$	3 963 \$	760 \$	583 \$	592 \$	2 479 \$	18 863 \$	55 \$	2 684 \$	29 979 \$
Résultat net.....	(67)	—	—	—	—	—	(67)	11	7	7	(41)	25	33	(45)	(70)
Autres éléments du résultat global.....	—	(35)	(5)	—	(15)	—	(55)	—	(13)	—	(34)	(297)	(1)	(37)	(437)
Émission de capitaux propres (note 8) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	146	—	—	—	—	146
Parts de société en commandite rachetées pour annulation (note 10) .....	(28)	—	—	—	—	—	(28)	—	—	—	—	—	—	—	(28)
Apports en capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	167	—	—	167
Cession .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(16)	—	—	(16)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(103)	—	—	—	—	—	(103)	(11)	(7)	(7)	(65)	(107)	(34)	(70)	(404)
Régime de réinvestissement des distributions .....	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers .....	9	1	(2)	—	(1)	—	7	—	—	—	(3)	34	(1)	(3)	34
Variation au cours de la période ..	(187)	(34)	(7)	—	(16)	—	(244)	—	(13)	146	(143)	(194)	(3)	(155)	(606)
Solde au 31 mars 2024 .....	(2 305) \$	(735) \$	6 736 \$	2 \$	20 \$	1 \$	3 719 \$	760 \$	570 \$	738 \$	2 336 \$	18 669 \$	52 \$	2 529 \$	29 373 \$
Solde au 31 décembre 2022 .....	(1 898) \$	(845) \$	6 817 \$	4 \$	17 \$	1 \$	4 096 \$	760 \$	571 \$	592 \$	2 561 \$	14 755 \$	59 \$	2 892 \$	26 286
Résultat net.....	(26)	—	—	—	—	—	(26)	10	7	7	(16)	185	28	(18)	177
Autres éléments du résultat global.....	—	38	(4)	1	12	—	47	—	2	—	29	169	1	33	281
Apports en capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	994	—	—	994
Cession .....	14	—	(14)	—	—	—	—	—	—	—	—	(388)	—	—	(388)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(97)	—	—	—	—	—	(97)	(10)	(7)	(7)	(58)	(158)	(28)	(67)	(432)
Régime de réinvestissement des distributions .....	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers .....	(3)	11	2	—	1	—	11	—	—	—	6	(31)	(2)	8	(8)
Variation au cours de la période ...	(110)	49	(16)	1	13	—	(63)	—	2	—	(39)	771	(1)	(44)	626
Solde au 31 mars 2023 .....	(2 008) \$	(796) \$	6 801 \$	5 \$	30 \$	1 \$	4 033 \$	760 \$	573 \$	592 \$	2 522 \$	15 526 \$	58 \$	2 848 \$	26 912 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2024	2023
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net .....		(70) \$	177 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :			
Charge d'amortissement .....	6	502	429
Profit latent de change et sur les instruments financiers.....	3	(117)	(130)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode .....	11	33	(33)
Charge d'impôt différé .....	5	(14)	(19)
Autres éléments sans effet de trésorerie .....		56	37
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	11	1	19
		<b>391</b>	480
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées .....	17	58	32
Variation nette des soldes du fonds de roulement .....		<b>(125)</b>	151
		<b>324</b>	663
<b>Activités de financement</b>			
Produit tiré des billets à moyen terme .....	7	297	293
Papier commercial, montant net .....	7	476	(69)
Produit tiré des emprunts sans recours .....	7, 17	1 878	1 528
Remboursement des emprunts sans recours .....	7, 17	(2 846)	(1 622)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	8	167	994
Remboursements de capital aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	8	(16)	—
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes .....	8, 10	146	—
Remboursement et rachat d'instruments de capitaux propres.....	9	(28)	—
Distributions versées :			
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.....	8, 9	(132)	(142)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation .....	8, 10	(260)	(243)
Entrées de trésorerie provenant d'une partie liée .....	17	1 265	—
Sorties de trésorerie attribuées à une partie liée .....	17	(126)	(99)
		<b>821</b>	640
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise.....		(11)	(81)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	6	(840)	(572)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....		2	(93)
Produit tiré de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés .....		—	3
Achat d'actifs financiers.....	3	(5)	(452)
Produit tiré des actifs financiers .....	3	5	3
Liquidités soumises à restrictions et autres .....		14	16
		<b>(835)</b>	(1 176)
Profit (perte) de change sur la trésorerie .....		(17)	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Augmentation .....		293	141
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente.....		(11)	1
Solde au début de la période .....		1 141	998
Solde à la fin de la période.....		<b>1 423 \$</b>	1 140 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Intérêts payés.....		421 \$	305 \$
Intérêts reçus .....		24 \$	16 \$
Impôts sur le résultat payés.....		39 \$	31 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, et en Asie.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de BEPC détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenue par Brookfield, et une participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication

contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 7, série 13, série 15 et série 18 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH », « BEPI », et « BEPJ ».

<b>Notes des états financiers consolidés</b>		<b>Page</b>
1.	Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables	65
2.	Actifs détenus en vue de la vente	66
3.	Gestion des risques et instruments financiers	67
4.	Informations sectorielles	71
5.	Impôts sur le résultat	76
6.	Immobilisations corporelles	77
7.	Emprunts	78
8.	Participations ne donnant pas le contrôle	81
9.	Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	85
10.	Capitaux propres des commanditaires	86
11.	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	87
12.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	87
13.	Liquidités soumises à restrictions	88
14.	Créances clients et autres actifs courants	88
15.	Dettes fournisseurs et autres créditeurs	89
16.	Engagements, éventualités et garanties	89
17.	Transactions entre parties liées	91
18.	Filiales faisant appel public à l'épargne	94
19.	Événements postérieurs à la date de clôture	95

## 1. MODE DE PRÉSENTATION ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 3 mai 2024 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

### b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

### c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

## **d) Normes comptables récemment adoptées**

### **Réforme fiscale internationale – modifications d’IAS 12 – modèle de règles du Pilier Deux**

Énergie Brookfield mène ses activités dans des pays qui ont adopté de nouvelles lois pour instituer l’impôt complémentaire minimum mondial. Énergie Brookfield a appliqué une exception obligatoire temporaire à la comptabilisation et à la présentation d’informations concernant l’impôt complémentaire et comptabilisera la charge d’impôt lorsqu’elle deviendra exigible. Aucune incidence importante sur l’impôt exigible n’a été relevée pour le trimestre clos le 31 mars 2024. La loi canadienne n’est pas encore quasi adoptée et, si elle est adoptée dans sa forme actuelle, elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. L’impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir d’incidence importante sur la situation financière d’Énergie Brookfield.

### **Modifications d’IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)**

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d’éléments courants ou non courants. Les modifications d’IAS 1 s’appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Énergie Brookfield n’a relevé aucune incidence pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

## **e) Modifications futures de méthodes comptables**

### **IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »)**

En avril 2024, l’*International Accounting Standards Board* (« IASB ») a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »). IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, l’adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l’information financière, car elle impose la présentation dans l’état du résultat net des sous-totaux définis, la présentation d’informations sur les mesures de la performance définies par la direction et introduit de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield n’a pas encore évalué l’incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Il n’y a à l’heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d’avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

## **2. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE**

Au 31 mars 2024, les actifs détenus en vue de la vente comprenaient un portefeuille d’actifs éoliens au Royaume-Uni d’une puissance de 67 MW et un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil d’une puissance de 85 MW.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente :

(EN MILLIONS)	<u>31 mars 2024</u>
<b>Actif</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	11 \$
Créances clients et autres actifs courants .....	9
Immobilisations corporelles à la juste valeur .....	<u>236</u>
Actifs détenus en vue de la vente .....	<u><u>256 \$</u></u>
<b>Passif</b>	
Passifs courants.....	4 \$
Emprunts sans recours .....	38
Passifs liés à des instruments financiers.....	28
Autres passifs non courants .....	15
Passifs d'impôt différé .....	12
Provisions .....	<u>1</u>
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....	<u><u>98 \$</u></u>

### 3. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

#### GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023.

#### Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité qui sont comptabilisées selon IFRS 9 (« CAÉ selon IFRS 9 »), les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024				31 décembre 2023	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total	
<b>Actifs évalués à la juste valeur :</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	1 423 \$	— \$	— \$	1 423 \$	1 141 \$	
Liquidités soumises à restrictions <sup>1</sup> .....	383	—	—	383	391	
Actifs liés à des instruments financiers <sup>1</sup>						
CAÉ selon IFRS 9 .....	—	—	37	37	50	
Contrats d'énergie dérivés .....	—	109	—	109	90	
Swaps de taux d'intérêt.....	—	256	—	256	233	
Swaps de change.....	—	34	—	34	27	
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	43	43	27	
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres .....	—	46	1 518	1 564	1 540	
Immobilisations corporelles .....	—	—	63 527	63 527	64 005	
<b>Passifs évalués à la juste valeur :</b>						
Passifs liés à des instruments financiers <sup>1</sup>						
CAÉ selon IFRS 9 .....	—	(52)	(857)	(909)	(798)	
Contrats d'énergie dérivés .....	—	(108)	—	(108)	(82)	
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(93)	—	(93)	(105)	
Swaps de change.....	—	(380)	—	(380)	(353)	
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	(1 873)	(1 873)	(1 782)	
Contrepartie éventuelle <sup>2</sup> .....	—	—	(90)	(90)	(92)	
<b>Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :</b>						
Emprunts de la société mère <sup>1</sup> .....	(3 417)	—	—	(3 417)	(2 731)	
Emprunt sans recours <sup>1</sup> .....	(2 081)	(23 299)	—	(25 380)	(26 839)	
<b>Total .....</b>	<b>(3 692) \$</b>	<b>(23 487) \$</b>	<b>62 305 \$</b>	<b>35 126 \$</b>	<b>34 722 \$</b>	

<sup>1)</sup> Comprennent le montant courant et les montants non courants.

<sup>2)</sup> Se rapporte aux regroupements d'entreprises effectués en 2022 et en 2023 comportant des obligations venant à échéance entre 2024 et 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du trimestre clos le 31 mars 2024.

## Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024		31 décembre 2023	
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
CAÉ selon IFRS 9.....	37 \$	909 \$	(872) \$	(748) \$
Contrats d'énergie dérivés.....	109	108	1	8
Swaps de taux d'intérêt.....	256	93	163	128
Swaps de change.....	34	380	(346)	(326)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres.....	1 564	—	1 564	1 540
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	43	1 873	(1 830)	(1 755)
Total.....	2 043	3 363	(1 320)	(1 153)
Moins : tranche courante.....	230	750	(520)	(488)
Tranche non courante.....	1 813 \$	2 613 \$	(800) \$	(665) \$

### a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

### b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

### c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions libellées en monnaies étrangères qui sont prévues.

### d) Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

### e) Placements dans des titres de créance et de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres et des titres de créance sont comptabilisés à la JVRN, à la JVAERG et au coût amorti.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés.....	11 \$	66 \$
CAÉ selon IFRS 9.....	16	57
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres .....	28	13
Swaps de taux d'intérêt .....	11	(6)
Swaps de change .....	(4)	(5)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux .....	56	8
Profit de change .....	2	13
	<b>120 \$</b>	<b>146 \$</b>

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, les profits de néant (13 millions \$ en 2023) tirés des titres de créance et des titres de capitaux propres ont été comptabilisés au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés.....	6 \$	166 \$
CAÉ selon IFRS 9.....	(192)	12
Swaps de taux d'intérêt .....	16	(46)
Swaps de change .....	(4)	(4)
	<b>(174)</b>	128
Swaps de change – investissement net.....	22	(19)
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres .....	—	10
	<b>(152) \$</b>	<b>119 \$</b>

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés.....	(31) \$	(48) \$
Swaps de taux d'intérêt .....	2	(1)
	<b>(29) \$</b>	<b>(49) \$</b>

#### 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage, 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération à la biomasse, services d'énergie nucléaire et transformation énergétique) et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région, notamment Amérique du Nord, Colombie et Brésil. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours du quatrième trimestre de 2023 pour séparer les activités du secteur énergie décentralisée et solutions durables en un secteur énergie décentralisée et stockage et un secteur solutions durables. Ce changement découle de l'évolution des activités d'Énergie Brookfield, dont l'énergie décentralisée et les solutions durables continuent de prendre de l'ampleur et s'imposent comme une composante plus importante de l'entreprise. L'information financière des secteurs opérationnels de la période précédente a été retraitée pour présenter les résultats correspondant aux secteurs distincts énergie décentralisée et stockage et solutions durables.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement des immobilisations corporelles, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles des périodes antérieures sont présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs qu'elle a développés ou qu'elle ne comptait pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulé réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2024 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits .....	303 \$	59 \$	79 \$	170 \$	93 \$	52 \$	119 \$	— \$	875 \$	(157) \$	774 \$	1 492 \$
Autres produits .....	6	1	1	10	28	14	13	4	77	(6)	(37)	34
Coûts d'exploitation directs .....	(103)	(18)	(35)	(59)	(31)	(23)	(97)	(11)	(377)	112	(369)	(634)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51	—	51
Coûts de service de gestion .....	206	42	45	121	90	43	35	(7)	575	—	368	(45)
Charge d'intérêts .....	(68)	(4)	(22)	(31)	(30)	(8)	(1)	(35)	(199)	7	(284)	(476)
Impôt exigible .....	(1)	(2)	(3)	(3)	1	(1)	(1)	—	(10)	2	(20)	(28)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(11)	—	—	(11)
Actions privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels .....	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(9)	—	(9)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(64)	(64)
Fonds provenant des activités .....	137	36	20	87	61	34	33	(112)	296	—	—	(502)
Charge d'amortissement .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	120
Profit de change et sur les instruments financiers .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14
Charge d'impôt différé .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)
Divers .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(75)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(75)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	39
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(120) \$

<sup>1</sup> La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 33 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 25 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>
	Hydroélectricité				Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits .....	335 \$	61 \$	66 \$	142 \$	88 \$	61 \$	19 \$	— \$	772 \$	(79) \$	638 \$	1 331 \$
Autres produits .....	4	1	1	1	8	3	2	12	32	(5)	(1)	26
Coûts d'exploitation directs .....	(109)	(17)	(19)	(36)	(27)	(19)	(9)	(9)	(245)	34	(190)	(401)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—	50
Coûts de service de gestion .....	230	45	48	107	69	45	12	3	559	—	447	(57)
Charge d'intérêts .....	(71)	(5)	(18)	(26)	(27)	(11)	(1)	(28)	(187)	10	(217)	(394)
Impôt exigible .....	(1)	(2)	(7)	(3)	(2)	(1)	—	—	(16)	3	(30)	(43)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Actions privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels .....	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	—	(13)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(200)	(200)
Fonds provenant des activités .....	158	38	23	78	40	33	11	(106)	275	—	—	(429)
Charge d'amortissement .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	146
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19
Charge d'impôt différé .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(54)
Divers .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(32) \$

<sup>1</sup> La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 33 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 185 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états consolidés de la situation financière, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts								Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social				
	Amérique du Nord	Brazil	Colombie									
<b>Au 31 mars 2024</b>												
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	141 \$	38 \$	15 \$	244 \$	167 \$	57 \$	30 \$	— \$	692 \$	(79) \$	810 \$	1 423 \$
Immobilisations corporelles.....	14 961	1 629	2 501	5 776	3 614	2 421	322	—	31 224	(1 582)	33 885	63 527
Total de l'actif.....	16 045	1 852	2 749	6 665	4 496	2 882	1 510	269	36 468	(1 515)	40 157	75 110
Total du passif.....	9 109	545	1 739	4 568	3 442	1 734	754	3 880	25 771	(1 515)	21 481	45 737
<b>Au 31 décembre 2023</b>												
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	77 \$	20 \$	12 \$	225 \$	123 \$	50 \$	30 \$	3 \$	540 \$	(85) \$	686 \$	1 141 \$
Immobilisations corporelles.....	15 134	1 694	2 490	6 024	3 635	2 386	341	—	31 704	(1 578)	33 879	64 005
Total de l'actif.....	16 143	1 880	2 738	6 802	4 518	2 842	1 540	257	36 720	(1 529)	40 937	76 128
Total du passif.....	9 231	531	1 645	4 727	3 484	1 705	1 126	3 159	25 608	(1 529)	22 070	46 149

## Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
<b>Hydroélectricité</b>		
Amérique du Nord	340 \$	422 \$
Brésil	66	67
Colombie	351	283
	757	772
<b>Énergie éolienne</b>	422	319
<b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics</b>	229	164
<b>Énergie décentralisée et stockage</b>	77	64
<b>Solutions durables</b>	7	12
<b>Total</b>	<b>1 492 \$</b>	<b>1 331 \$</b>

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles consolidées et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024	31 décembre 2023
États-Unis .....	34 602 \$	34 303 \$
Colombie .....	10 499	10 585
Canada .....	7 262	7 483
Brésil .....	5 382	5 622
Europe .....	4 668	5 046
Asie .....	3 402	3 320
Autres .....	196	192
	<b>66 011 \$</b>	<b>66 551 \$</b>

## 5. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 25 % (12 % en 2023). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice ou de la perte non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers <sup>1</sup>	Total
<b>Immobilisations corporelles à la juste valeur</b>					
Au 31 décembre 2023 .....	32 646 \$	15 224 \$	11 022 \$	197 \$	59 089 \$
Ajouts, montant net.....	1	(30)	20	(12)	(21)
Transfert des immobilisations en cours.....	1	206	388	—	595
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente.....	—	(15)	—	(44)	(59)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur.....	—	—	—	(25)	(25)
Écart de conversion.....	(242)	(115)	(97)	(3)	(457)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Charge d'amortissement.....	(158)	(210)	(129)	(5)	(502)
<b>Au 31 mars 2024 .....</b>	<b>32 248 \$</b>	<b>15 060 \$</b>	<b>11 204 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>58 620 \$</b>
<b>Immobilisations en cours</b>					
Au 31 décembre 2023 .....	300 \$	1 617 \$	2 987 \$	12 \$	4 916 \$
Ajouts .....	22	117	608	36	783
Transferts dans les immobilisations corporelles.....	(1)	(206)	(388)	—	(595)
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente.....	—	(175)	—	(3)	(178)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Écart de conversion.....	5	(9)	(13)	(2)	(19)
<b>Au 31 mars 2024 .....</b>	<b>326 \$</b>	<b>1 344 \$</b>	<b>3 194 \$</b>	<b>43 \$</b>	<b>4 907 \$</b>
<b>Total des immobilisations corporelles à la juste valeur</b>					
Au 31 décembre 2023 <sup>2,3</sup> .....	32 946 \$	16 841 \$	14 009 \$	209 \$	64 005 \$
<b>Au 31 mars 2024<sup>2,3</sup>.....</b>	<b>32 574 \$</b>	<b>16 404 \$</b>	<b>14 398 \$</b>	<b>151 \$</b>	<b>63 527 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprend la biomasse et la cogénération.

<sup>2)</sup> Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 55 millions \$ (60 millions \$ en 2023) du secteur hydroélectricité, de 271 millions \$ (284 millions \$ en 2023) du secteur énergie éolienne, de 382 millions \$ (385 millions \$ en 2023) du secteur énergie solaire et de néant (néant en 2023) dans divers.

<sup>3)</sup> Comprend des terrains non assujettis à la réévaluation d'une valeur de 221 millions \$ (222 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'hydroélectricité, de 20 millions \$ (20 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'énergie éolienne, de 130 millions \$ (92 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'énergie éolienne) et de 1 million \$ (1 million \$ en 2023) dans le secteur Divers.

Au cours de la période, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

- Un ensemble d'actifs de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance totale de 102 MW, qui comprend des immobilisations corporelles totalisant 55 millions \$ présentées dans les états de la situation financière consolidés à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 20 %.
- Un ensemble d'actifs de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance totale de 61 MW, qui comprend des immobilisations corporelles totalisant 41 millions \$ présentées dans les états de la situation financière consolidés à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

## 7. EMPRUNTS

### Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2024				31 décembre 2023			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit.....	s. o.	4,3	— \$	— \$	s. o.	4,5	— \$	— \$
Papier commercial.....	5,9	< 1	658	658	6,0	< 1	183	183
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	13	111	117	5,8	13	113	121
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	1	295	291	3,8	1	302	297
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	3	369	359	3,6	3	377	366
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	5	351	343	4,3	5	358	353
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	6	351	327	3,4	6	358	335
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	26	222	189	4,3	26	226	201
Série 14 (425 \$ CA).....	3,3	26	314	225	3,3	27	321	240
Série 15 (400 \$ CA) <sup>1</sup> .....	5,9	9	296	313	5,9	9	303	324
Série 16 (400 \$ CA).....	5,3	10	295	301	5,3	10	302	311
Série 17 (400 \$ CA).....	5,3	30	295	294	—	—	—	—
	<b>4,4</b>	<b>12</b>	<b>2 899</b>	<b>2 759</b>	<b>4,3</b>	<b>10</b>	<b>2 660</b>	<b>2 548</b>
Total des emprunts de la société mère .....			<b>3 557</b>	<b>3 417 \$</b>			<b>2 843</b>	<b>2 731 \$</b>
Ajouter : primes non amorties <sup>2</sup> .....			<b>1</b>				<b>2</b>	
Déduire : coûts de financement non amortis <sup>2</sup> .....			<b>(13)</b>				<b>(12)</b>	
Déduire : tranche courante.....			<b>(658)</b>				<b>(183)</b>	
			<b>2 887 \$</b>				<b>2 650 \$</b>	

<sup>1)</sup> Comprend un montant de 7 millions \$ (8 millions \$ en 2023) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 17, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

<sup>2)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

#### Facilités de crédit et papier commercial

Au 31 mars 2024, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 658 millions \$ (183 millions \$ en 2023).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 16, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société mère :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées <sup>1</sup> .....	2 375 \$	2 375 \$
Emprunts tirés sur les facilités de crédit de la société mère <sup>1, 2</sup> .....	(150)	(165)
Facilité de lettres de crédit autorisée .....	500	500
Lettres de crédit émises .....	(317)	(307)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 408 \$	2 403 \$

<sup>1)</sup> Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

<sup>2)</sup> Se rapportent à des lettres de crédit émises sur les facilités de crédit de la société mère d'Énergie Brookfield.

### *Billets à moyen terme*

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 18, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Au cours du premier trimestre de 2024, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 400 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 5,32 % et viennent à échéance le 10 janvier 2054. Les billets à moyen terme de série 17 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

### **Emprunts sans recours**

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire (« CDI »), majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt (« CMTE »)). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le taux SOFR remplace le TIOL en dollars américains. Le taux des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA ») remplacera le taux CDOR après le 28 juin 2024.

Au 31 mars 2024, la réforme du taux SOFR n'avait pas eu d'incidences importantes sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2024				31 décembre 2023			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours <sup>1, 2</sup>								
Hydroélectricité .....	7,6	9	9 352 \$	9 149 \$	7,8	9	9 468 \$	9 292 \$
Énergie éolienne .....	6,0	9	6 809	6 775	6,1	9	6 866	6 922
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	6,2	10	6 036	5 969	6,2	12	5 868	5 879
Énergie décentralisée et stockage .....	6,3	5	3 318	3 266	6,2	6	3 035	2 963
Solutions durables.....	7,0	1	221	221	7,0	1	1 783	1 783
Total.....	6,7	9	25 736 \$	25 380 \$	6,8	9	27 020 \$	26 839 \$
Ajouter : primes non amorties <sup>3</sup> .....			(10)				(11)	
Déduire : coûts de financement non amortis <sup>3</sup> .....			(147)				(140)	
Déduire : tranche courante.....			(3 197)				(4 752)	
			<u>22 382 \$</u>				<u>22 117 \$</u>	

- <sup>1)</sup> Comprennent un montant de 1 159 millions \$ (2 626 millions \$ en 2023) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.
- <sup>2)</sup> Comprennent un montant de 100 millions \$ (101 millions \$ en 2023) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 17, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.
- <sup>3)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Les financements et refinancements conclus par Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2024 sont comme suit :

Période close	Région	Technologie	Taux d'intérêt moyen <sup>1</sup>		Échéance	Valeur comptable
T1 2024	Inde	Énergie solaire	9,20 %	Financement	2041	2 278 millions INR (27 millions \$)
T1 2024	Inde	Divers	9,20 %	Financement	2041	3 713 millions INR (44 millions \$)
T1 2024	Inde	Énergie éolienne	9,20 %	Refinancement	2043	1 350 millions INR (16 millions \$)
T1 2024	Inde	Énergie solaire	9,20 %	Financement	2041	1 181 millions INR (14 millions \$)
T1 2024	Inde	Énergie solaire	9,00 %	Financement	2044	1 097 millions INR (13 millions \$)
T1 2024	Inde	Énergie solaire	10,50 %	Financement	2044	1 097 millions INR (13 millions \$)
T1 2024	Brésil	Production décentralisée	CDI	Financement	2025	100 millions R\$ (20 millions \$)
T1 2024	Brésil	Production décentralisée	CDI	Financement	2025	200 millions R\$ (40 millions \$)
T1 2024	Brésil	Énergie solaire	CDI	Financement	2025	340 millions R\$ (68 millions \$)
T1 2024	États-Unis	Énergie éolienne	SOFR	Financement	2029	25 millions \$
T1 2024	États-Unis	Énergie éolienne	4,20 %	Financement	2034	43 millions \$
T1 2024	États-Unis	Énergie éolienne	SOFR	Financement	2027	100 millions \$
T1 2024	États-Unis	Hydroélectricité	SOFR	Refinancement	2026	100 millions \$
T1 2024	États-Unis	Énergie solaire	SOFR	Financement	2046 <sup>2</sup>	87 millions \$
T1 2024	Europe	Production décentralisée	4,76 %	Financement	2034-2044	14 millions € (15 millions \$)
T1 2024	Colombie	Hydroélectricité	IBR	Financement	2034	60 milliards COP (15 millions \$)
T1 2024	Colombie	Hydroélectricité	IBR	Financement	2034	90 milliards COP (23 millions \$)

<sup>1)</sup> Les financements indexés sur un taux de référence portent intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge.

<sup>2)</sup> La date de la conversion à terme en 2025 est automatiquement assortie d'une échéance en 2046.

## 8. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	18 669 \$	18 863 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	52	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....	2 529	2 684
Actions échangeables de BEPC.....	2 336	2 479
Actions privilégiées.....	570	583
Billets subordonnés perpétuels .....	738	592
	<b>24 894 \$</b>	<b>25 256 \$</b>

*Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation*

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infrastructure Fund	Brookfield Infrastructure Fund II	Brookfield Infrastructure Fund III	Brookfield Infrastructure Fund IV	Brookfield Infrastructure Fund V	Brookfield Global Transition Fund I	Brookfield Global Transition Fund II	Portefeuille hydro-électrique au Canada	The Catalyst Group	Partenaires institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2023 .....	75 \$	2 463 \$	3 214 \$	2 411 \$	917 \$	3 682 \$	296 \$	1 288 \$	122 \$	2 704 \$	18 \$	1 673 \$	18 863 \$
Résultat net .....	—	4	4	3	(2)	(22)	2	12	4	22	—	(2)	25
Autres éléments du résultat global .....	—	(28)	(26)	(26)	(40)	(93)	—	(26)	—	(16)	—	(42)	(297)
Apports en capital .....	—	—	—	9	54	78	2	—	—	—	—	24	167
Remboursement de capital ..	—	—	—	(12)	—	(4)	—	—	—	—	—	—	(16)
Distributions .....	(1)	(13)	(29)	(5)	—	(2)	—	(16)	—	(32)	—	(9)	(107)
Divers .....	—	1	1	9	10	29	15	—	—	—	—	(31)	34
Au 31 mars 2024 .....	74 \$	2 427 \$	3 164 \$	2 389 \$	939 \$	3 668 \$	315 \$	1 258 \$	126 \$	2 678 \$	18 \$	1 613 \$	18 669 \$
Participations détenues par des tiers .....	75 %-78 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	72 %	77 %-80 %	51 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	0,3 %-71 %	

*Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield*

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandité dépassent les niveaux cibles de 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative s'est établie à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil au 31 mars 2024. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 33 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 (27 millions \$ en 2023).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 25 % par les détenteurs de Brookfield, et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 2 683 actions échangeables de BEPC (1 742 en 2023) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2023). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 31 mars 2024, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2023), 179 648 843 actions échangeables de BEPC (179 651 526 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2023) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2023) étaient en circulation.

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours des trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée.

### Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023 :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	1 \$	1 \$
Distribution incitative.....	33	27
	<b>34</b>	28
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....	70	67
Actions échangeables de BEPC détenues par		
Détenteurs de Brookfield.....	16	16
Porteurs d'actions externes.....	49	42
Total des actions échangeables de BEPC .....	<b>65</b>	58
	<b>169 \$</b>	153 \$

### Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprenaient les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des dividendes (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2024	2023	31 mars 2024	31 décembre 2023
Série 1 (136 \$ CA).....	6,85	3,1	Avril 2025	1 \$	1 \$	126 \$	129 \$
Série 2 (113 \$ CA) <sup>1</sup> ...	3,11	7,8	Avril 2025	1	1	57	58
Série 3 (249 \$ CA).....	9,96	4,4	Juillet 2024	2	2	182	187
Série 5 (103 \$ CA).....	4,11	5,0	Avril 2018	1	1	76	77
Série 6 (175 \$ CA).....	7,00	5,0	Juillet 2018	2	2	129	132
	<b>31,03</b>			<b>7 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>570 \$</b>	583 \$

<sup>1)</sup> Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les distributions versées pour le trimestre clos le 31 mars 2024 se sont élevées à 7 millions \$ (7 millions \$ en 2023).

Les actions privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2024, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de

catégorie A en circulation, soit jusqu'au 17 décembre 2024 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

#### *Billets subordonnés perpétuels*

Le tableau suivant présente la composition des billets subordonnés perpétuels d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Charge d'intérêt pour les trimestres clos		Valeur comptable aux	
				les 31 mars		31 mars	31 décembre
				2024	2023	2024	2023
Date d'émission							
Avril 2021	14,00	4,6	Avril 2026	4 \$	4 \$	350 \$	350 \$
Décembre 2021	10,40	4,9	Décembre 2026	3	3	260	260
Mars 2024	6,00	7,3	Mars 2029	—	—	150	—
	<u>30,40</u>			<u>7 \$</u>	<u>7 \$</u>	<u>760 \$</u>	<u>610 \$</u>

Au cours du premier trimestre de 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 150 millions \$ à un taux fixe de 7,25 %.

Les distributions versées pour le trimestre clos le 31 mars 2024 se sont élevées à 7 millions \$ (7 millions \$ en 2023).

## 9. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des distributions (%)	Date de rachat permise la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les trimestres clos les		Valeur comptable aux	
				31 mars		31 mars	31 décembre
				2024	2023	2024	2023
Série 7 (175 \$ CA).....	7,00	5,50	Janvier 2026	2	2	128	128
Série 13 (250 \$ CA).....	10,00	6,05	Avril 2028	3	2	196	196
Série 15 (175 \$ CA).....	7,00	5,75	Avril 2024	2	2	126	126
Série 17 (200 \$) .....	8,00	5,25	Mars 2025	2	2	195	195
Série 18 (150 \$ CA).....	6,00	5,50	Avril 2027	2	2	115	115
	<u>38,00</u>			<u>11 \$</u>	<u>10 \$</u>	<u>760 \$</u>	<u>760 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre clos le 31 mars 2024 se sont élevées à 11 millions \$ (10 millions \$ en 2023).

## *Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités*

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2024, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

## **10. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES**

### *Capitaux propres des commanditaires*

Au 31 mars 2024, un total de 286 045 787 parts de société en commandite étaient en circulation (287 164 340 parts de société en commandite au 31 décembre 2023) dont 74 339 049 parts de société en commandite (74 339 049 parts de société en commandite au 31 décembre 2023) étaient détenues par les détenteurs de Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, un total de 95 018 parts de société en commandite (72 119 parts de société en commandite en 2023) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2023).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 2 683 actions échangeables de BEPC (1 742 actions en 2023), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2023).

Au 31 mars 2024, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte de 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, les détenteurs de Brookfield détenaient au 31 mars 2024 une participation directe et indirecte de société en commandite de 26 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 40 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe et indirecte de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 25 % dans les actions échangeables.

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, 1 216 254 parts de société en commandite ont été rachetées et annulées (néant en 2023), pour un coût total de 28 millions \$ (néant en 2023). Les 27 et 28 mars 2024, 80 000 parts de sociétés en commandite supplémentaires ont été rachetées, puis annulées les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2024. Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

## Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Détenteurs de Brookfield.....	26 \$	24 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes .....	77	73
	<b>103 \$</b>	<b>97 \$</b>

En février 2024, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,42 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2024.

Les distributions versées pour le trimestre clos le 31 mars 2024 se sont élevées à 94 millions \$ (91 millions \$ en 2023).

## 11. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les variations des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2024 :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024
Solde au début de l'exercice.....	2 546 \$
Participation .....	6
Quote-part du résultat net.....	(33)
Quote-part des autres éléments du résultat global .....	(13)
Dividendes reçus .....	(1)
Écart de conversion et autres.....	(21) \$
Solde au 31 mars 2024 .....	<b>2 484 \$</b>

Le tableau suivant présente les participations et la valeur comptable des investissements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et des coentreprises, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

	Participation		Valeur comptable	
	2024	2023	2024	2023
Hydroélectricité .....	14 %-50 %	14 %-50 %	225 \$	225 \$
Énergie éolienne .....	25 %-50 %	25 %-50 %	144	159
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	25 %-65 %	25 %-65 %	291	304
Énergie décentralisée et stockage .....	25 %-50 %	25 %-50 %	1 035	1 049
Solutions durables.....	4 %-49 %	4 %-49 %	789	809
			<b>2 484 \$</b>	<b>2 546 \$</b>

## 12. TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Trésorerie.....	999 \$	821 \$
Liquidités soumises à des restrictions.....	304	251
Dépôts à court terme.....	120	69
	<b>1 423 \$</b>	<b>1 141 \$</b>

### 13. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Activités .....	250 \$	299 \$
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	20	13
Obligations liées au crédit .....	113	79
Total.....	383	391
Moins : tranche non courante .....	(119)	(81)
Tranche courante .....	264 \$	310 \$

### 14. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Créances clients .....	778 \$	662 \$
Charges payées d'avance et créances diverses .....	156	127
Dépôts affectés en garantie <sup>1</sup> .....	167	178
Stocks .....	120	111
Taxes de vente à recouvrer .....	92	94
Tranche courante de l'actif sur contrat .....	63	61
Impôts à recevoir .....	39	74
Dépôts à court terme et avances .....	32	23
Autres créances à court terme.....	182	187
	<b>1 629 \$</b>	<b>1 517 \$</b>

<sup>1)</sup> Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances découlant de contrats conclus avec les clients sont comptabilisées dans les créances clients.

## 15. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédettes d'Énergie Brookfield étaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	552 \$	603 \$
Dettes fournisseurs .....	442	388
Intérêts à payer sur des emprunts.....	326	301
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables <sup>1</sup> .....	60	58
Tranche à court terme des obligations locatives .....	42	41
Tranche courante du passif sur contrat .....	38	35
Impôts à payer .....	34	41
Divers .....	91	72
	<b>1 585 \$</b>	<b>1 539 \$</b>

<sup>1)</sup> Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

## 16. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 31 mars 2024, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 3,2 milliards \$ (2,8 milliards \$ en 2023). De ce montant, une tranche de 2,4 milliards \$ est exigible en 2024, une tranche de 532 millions \$, en 2025, une tranche de 231 millions \$, de 2026 à 2028, et une tranche de 6 millions \$ par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 31 mars 2024 :

Région	Technologie	Puissance	Contrepartie	Participation financière d'Énergie Brookfield	Clôture prévue
Chine	Énergie éolienne	Développement de 102 MW	116 millions CNY (16 millions \$)	20 %	T4 2024
Chine	Énergie éolienne	Développement de 350 MW	794 millions CNY (110 millions \$)	20 %	T4 2024
Brésil	Énergie décentralisée et stockage	Développement de 829 MW et exploitation de 13 MW	350 millions R\$ (70 millions \$)	20 %	De 2024 à 2026

Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'investir un montant additionnel de 46 millions \$ (montant net de 10 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans CRC au deuxième trimestre de 2024. Aucun changement ne sera apporté à la participation financière d'Énergie Brookfield à la suite de la transaction.

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

### Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 7, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Fonds de transition mondiale de Brookfield et Brookfield Global Transition Fund II. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	<b>31 mars 2024</b>	31 décembre 2023
Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels	<b>85 \$</b>	100 \$
Filiales d'Énergie Brookfield	<b>2 588</b>	2 026
	<b>2 673 \$</b>	2 126 \$

## Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

## 17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange et sont principalement effectuées avec Brookfield.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2024, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge. Au cours du trimestre, aucun montant n'avait été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 31 mars 2024, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2023). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2024 se sont établis à néant (néant en 2023).

De temps à autre, Brookfield Reinsurance et ses entités liées peuvent participer à des campagnes de mobilisation de capitaux d'Énergie Brookfield. Ces financements étant généralement octroyés au taux du marché, au 31 mars 2024, Brookfield Reinsurance détenait une créance de 100 millions \$ au titre d'emprunts sans recours (101 millions \$ en 2023) et une créance de 7 millions \$ au titre d'emprunts de la société mère (8 millions \$ en 2023). En outre, Brookfield Reinsurance a souscrit un financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2023) ainsi que des capitaux propres des commanditaires privilégiés d'un montant de 11 millions \$ (11 millions \$ en 2023). Au 31 mars 2024, Énergie Brookfield avait contracté des emprunts de 436 millions \$ (450 millions \$ en 2023) auprès de Brookfield Reinsurance, lesquels étaient classés comme des montants à payer aux parties liées.

Le tableau suivant présente les conventions et les transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat pour les exercices clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
<b>Produits</b>		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits .....	16 \$	44 \$
<b>Coûts d'exploitation directs</b>		
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services .....	(7) \$	(1) \$
<b>Charge d'intérêts</b>		
Emprunts .....	(9) \$	(7) \$
Désactualisation des soldes des contrats .....	(8)	(8)
	<b>(17) \$</b>	<b>(15) \$</b>
<b>Autres</b>		
Produit tiré des distributions .....	2 \$	1 \$
Autres services entre parties liées .....	1 \$	— \$
Profit (perte) sur les instruments financiers.....	2 \$	5 \$
<b>Coûts de service de gestion .....</b>	<b>(45) \$</b>	<b>(57) \$</b>

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	31 mars 2024	31 décembre 2023
<b>Actifs courants</b>			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield .....	63 \$	61 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield <sup>1</sup> .....	209	1 386
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	39	57
		<b>248</b>	<b>1 443</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs liés aux instruments financiers	Brookfield .....	172	170
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield .....	297	314
Montants à recevoir	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	134	135
<b>Passifs courants</b>			
Passif sur contrat	Brookfield .....	38	35
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance .....	2	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield <sup>2</sup> .....	548	541
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	22	13
	Brookfield Reinsurance .....	233	242
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield .....	49	39
		<b>852</b>	<b>835</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance .....	2	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield <sup>2</sup> .....	477	496
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	204	209
		<b>681</b>	<b>705</b>
Emprunts de la société mère	Brookfield Reinsurance .....	7	8
Emprunts sans recours	Brookfield Reinsurance et entreprises associées .....	100	101
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield .....	682	680
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Reinsurance et entreprises associées .....	11 \$	11 \$

<sup>1)</sup> Comprennent des montants à recevoir de 153 millions \$ (1 328 millions \$ en 2023) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

<sup>2)</sup> Comprennent des montants à payer de respectivement néant (6 millions \$ en 2023), 81 millions \$ (81 millions \$ en 2023) et 308 millions \$ (307 millions \$ en 2023) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund et Brookfield Global Transition Fund II.

## 18. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield <sup>1</sup>	Actions priviliégées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales <sup>2</sup>	Autres filiales <sup>1,3</sup>	Ajustements de consolidation <sup>4</sup>	Énergie Brookfield (données consolidées)
<b>Au 31 mars 2024</b>							
Actifs courants .....	68 \$	392 \$	2 948 \$	827 \$	4 036 \$	(4 221) \$	4 050 \$
Actifs non courants .....	4 492	241	2	43 077	70 972	(47 724)	71 060
Passifs courants .....	76	8	47	8 779	6 309	(8 042)	7 177
Passifs non courants .....	—	—	2 887	54	35 619	—	38 560
<b>Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....</b>	—	—	—	—	18 669	—	18 669
<b>Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....</b>	—	—	—	2 529	—	—	2 529
<b>Actions échangeables de BEPC .....</b>	—	—	—	—	2 336	—	2 336
<b>Actions privilégiées .....</b>	—	570	—	—	—	—	570
<b>Billets subordonnés perpétuels .....</b>	—	—	—	738	—	—	738
<b>Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....</b>	760	—	—	765	—	(765)	760
<b>Au 31 décembre 2023</b>							
Actifs courants .....	65 \$	400 \$	2 695 \$	790 \$	4 611 \$	(3 951) \$	4 610 \$
Actifs non courants .....	4 735	246	2	44 239	71 435	(49 139)	71 518
Passifs courants .....	72	8	32	8 406	7 658	(8 138)	8 038
Passifs non courants .....	—	—	2 650	56	35 405	—	38 111
<b>Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....</b>	—	—	—	—	18 863	—	18 863
<b>Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....</b>	—	—	—	2 684	—	—	2 684
<b>Actions échangeables de BEPC.....</b>	—	—	—	—	2 479	—	2 479
<b>Actions privilégiées .....</b>	—	583	—	—	—	—	583
<b>Billets subordonnés perpétuels .....</b>	—	—	—	592	—	—	592
<b>Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....</b>	760	—	—	765	—	(765)	760

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent BREL, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Énergie Brookfield Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield <sup>1</sup>	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales <sup>2</sup>	Autres filiales <sup>1,3</sup>	Ajustements de consolidation <sup>4</sup>	Énergie Brookfield (données consolidées)
<b>Trimestre clos le 31 mars 2024</b>							
<b>Produits .....</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	1 492 \$	— \$	1 492 \$
<b>Résultat net .....</b>	(56)	—	—	(381)	183	184	(70)
Trimestre clos le 31 mars 2023							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 331 \$	— \$	1 331 \$
Résultat net.....	(16)	—	1	(186)	353	25	177

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Énergie Brookfield Investments et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 7, « Emprunts », pour de plus amples renseignements concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 8, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour de plus amples renseignements concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

## 19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 15 en circulation en contrepartie de 175 millions \$ CA.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a racheté 920 000 parts de société en commandite sur la Bourse de Toronto pour un coût total de 20 millions \$.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'un projet de stockage par batteries en développement aux États-Unis d'une puissance de 60 MW, pour un produit n'environ 116 millions \$ (montant net de 33 millions \$ pour Énergie Brookfield).

## INFORMATION GÉNÉRALE

### Bureau principal

73 Front Street  
5<sup>th</sup> Floor  
Hamilton, HM12  
Bermudes  
Téléphone : 441 294-3304  
<https://bep.brookfield.com>

### Dirigeants de Brookfield Canada Renewable Manager LP., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey  
Chef de la direction

Wyatt Hartley  
Chef de la direction des finances

### Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Avenue  
8<sup>th</sup> floor  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1  
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253  
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330  
[www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner  
Scott Cutler  
D<sup>re</sup> Sarah Deasley  
Nancy Dorn  
David Mann  
Lou Maroun  
Stephen Westwell  
Patricia Zuccotti

### Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)  
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)  
NYSE : BEPC (actions échangeables)  
TSX : BEPC (actions échangeables)  
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)  
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)  
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)  
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite privilégiées, série 18)  
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)  
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)  
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)  
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)  
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)  
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)  
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)  
NYSE : BEPJ (billets subordonnés perpétuels)

### Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2023. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et par l'intermédiaire de SEDAR+ au Canada, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse [enquiries@brookfieldrenewable.com](mailto:enquiries@brookfieldrenewable.com).

**Brookfield Renewable Partners L.P.**

[bep.brookfield.com](http://bep.brookfield.com)

**NYSE: BEP**

**TSX: BEP.UN**